

montpellier

n° 363 • décembre 2011

notre ville



M

Montpellier *mille et une vies*

www.montpellier.fr

sommaire

P 4 Nouvelles de la ville

Les Hivernales



Elles s'installent sur la Comédie pour un mois de féerie, de saveurs et de lumière.

P 12 La ville évolue

La rue n'est pas une poubelle !



Adoptez des gestes simples pour une ville propre.

P 23 Quartiers

p 24 Centre

Gambetta : les commerçants célèbrent la venue du tramway.

p 26 Cévennes

Un spectacle sur la tolérance à la maison pour tous Pagnol.

p 28 Croix d'Argent

La Réunion est à l'honneur à la maison pour tous Colucci.

p 30 Hôpitaux Facultés

Les écoles Pottier et Sibélius fusionnent.

p 32 Mosson

Artistes en résidence au théâtre Jean-Vilar.

p 34 Port Marianne

Le point sur les grands projets du quartier.

p 36 Près d'Arènes

Une fête allemande à la Rauze.

P 38 Art de vivre

P 40 Cinéma

À Nestor-Burma, des animations et des rencontres sont organisées après les projections.



P 42 Musée Languedocien



Une découverte étonnante de la Société archéologique.

P 44 Boxe



Le Boxing club montpelliérain a du punch.

WWW. Montpellier.fr

Retrouvez toutes les conférences de l'Agora des savoirs sur le site de la ville www.montpellier.fr. En cliquant sur le lien, visible sur le portail, vous accédez à la page et vous pourrez non seulement prendre connaissance du programme de la saison 2011-2012, mais surtout visionner les conférences passées. D'un clic, le savoir devient accessible.

kiosque

Le Tempo d'hiver est distribué à partir du 12 décembre dans les différents points habituels.

Le Tip Top d'hiver est à découvrir dans les points jeunes dès le 15 décembre.

Montpellier notre ville

Journal municipal d'informations
Directrice de la publication :

Hélène Mandroux

Directeur de la communication :

Benoît Sabathier

Rédactrice en chef :

Marie-France Paulin

Rédacteurs : **Françoise Dalibon,**

Fatima Kerrouche, Serge Mafiol,

Laurence Nuel et Xavier de Raulin

Photographes : **Frédéric Damerdj,**

Hugues Rubio et Ludovic Séverac

Direction de la communication

Mairie de Montpellier,

1 place Georges-Frêche

34267 Montpellier cedex 2

Tél.: 04 67 34 70 00

Direction artistique et mise en page :

Étincelle

Tél.: 04 67 13 23 00

Impression : Direct Impression

Tél.: 01 60 31 59 90

Distribution :

Chirripo Tél.: 04 67 07 27 70

Ca C fait Tél.: 04 67 40 70 03

Dépôt légal décembre 2011

Si vous avez une info à transmettre, ou si vous ne recevez pas le journal, merci de nous contacter :

Tél.: 04 67 34 88 08

Fax: 04 67 34 88 10

marie-france.paulin@ville-montpellier.fr



édito

Par **Hélène Mandroux**, maire de Montpellier

Cet hôtel de ville est le vôtre

L'inauguration de l'hôtel de ville, le 12 novembre 2011, restera une date importante dans l'histoire de notre ville. C'est un signe fort donné à l'échelle de l'hexagone et l'illustration d'une nouvelle ambition pour l'équipe municipale et les agents de la collectivité au service de l'intérêt général. Je salue le travail de Jean Nouvel, lauréat du prix Pritzker et de François Fontès, les architectes associés qui l'ont imaginé et lui ont donné vie avec leurs équipes. Ils ont su saisir le sens de notre commande.



Nous voulions un bâtiment innovant, fonctionnel, accueillant, intelligent, respectueux de l'environnement et révélant une âme méditerranéenne. Ce challenge a été relevé avec talent ! J'associe à mes félicitations toutes les entreprises qui, durant de longs mois, se sont succédé sur le chantier. Vous pouvez être fiers du travail que vous avez accompli pour les Montpelliérains. Je n'oublie pas dans mes remerciements Yann Kersalé qui a éclairé des endroits stratégiques de la mairie et des abords du Lez. Tout comme Alain Fleischer, dont les œuvres photographiques ont investi les plafonds du hall d'entrée, de la salle des rencontres et de la salle du conseil municipal. La Ville de Montpellier avait besoin d'une nouvelle mairie. Nous avons changé de siècle, mais nous n'avons pas un équipement à la hauteur de l'ambition d'une capitale régionale. La 8^e ville de France a bien des atouts à faire valoir et le premier est d'être une cité toujours en mouvement et résolument tournée vers l'avenir.

Cette nouvelle mairie, c'est en effet la marque concrète de la maturité de Montpellier. Une ville où la démographie est une des plus importantes de l'hexagone, notamment de ces dix dernières années. Une ville dont le dynamisme et la qualité de vie sont régulièrement cités dans les enquêtes d'opinion et la presse spécialisée. Montpellier est une ville de plus en plus attractive, une ville où ceux qui n'y résident pas encore aimeraient bien y vivre. Cette réalisation architecturale d'envergure internationale

ne fait que confirmer la place prise par l'essor urbanistique de Montpellier dans le concert des grandes villes européennes. Nous allons poursuivre notre effort : développer plus avant l'accueil du public et la qualité de service. En ouvrant notamment la mairie un soir de semaine, le jeudi, jusqu'à 19h. En célébrant désormais les mariages dans l'hôtel de ville ! Ce n'était plus le cas depuis plus d'un quart de siècle. Vous avez décidé majoritairement de donner le nom de Georges Frêche à la place de l'hôtel de ville. Aux côtés de Raymond Dugrand, il aurait été fier d'être présent le jour de l'inauguration. Cet hôtel de Ville est le vôtre. Faites-le vivre et connaître autour de vous ! C'est un équipement moderne et exemplaire qui traversera le XXI^e siècle. Il est le symbole de notre devise républicaine. François Mitterrand, dans son discours d'investiture à l'Élysée, en mai 1988, nous disait : « sur le chantier de ces valeurs toujours neuves, pour ces combats de chaque jour qui se nomment liberté, égalité, fraternité, aucun volontaire n'est de trop. »

Mes rendez-vous

Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le vendredi 16 décembre à 16h.

J'offre un jouet

Les jouets sont à déposer dans les points de collecte les 10 et 14 décembre.

Hivernales

Jusqu'au 31 décembre, rendez-vous sur la Comédie pour le marché de Noël.

Vœux à la population

La cérémonie des vœux aura lieu le 9 janvier à 18h, à la salle des rencontres.

Trois nouveaux prix pour la ville

Montpellier a reçu trois prix ce mois-ci : le prix de la croissance verte numérique décerné le 23 novembre (lire page 8) et deux prix pour ses éco-quartiers : la ZAC Parc-Marianne et la ZAC des Grisettes, la première dans la catégorie Approche écologique globale et la seconde dans la catégorie Nature en ville. Ces deux prix ont été décernés le 30 novembre par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Nouvelles de la ville

Actualités

Les Hivernales s'installent sur la Comédie jusqu'au 31 décembre pour un mois de féerie, de saveurs et de lumière.

Parenthèse enchantée

Y aura-t-il de la neige à Noël? C'est du moins ce qu'on peut espérer cette année pour cadeau aux Hivernales. Le traditionnel marché de Noël offre une fois encore, saveurs, couleurs et odeurs multiples, place de

la Comédie jusqu'au 31 décembre. Les Hivernales permettent aux artisans de la région de présenter leurs produits, leurs savoir-faire. Une diversité qu'apprécient les promeneurs qui, le temps d'une balade, dénichent un cadeau à offrir,

dégustent une spécialité régionale, rencontrent des producteurs. Plus de 110 commerçants sont présents. De quoi trouver son bonheur.

La grande parade des peluches
Un sapin, du haut de ses 23

« Cette année, le marché de Noël est placé sous le signe du respect de l'environnement, mais aussi de la tradition. Une note écologique pour ce marché qui privilégie la qualité à la quantité. »



Marc Dufour,
adjoint au maire délégué
au développement
économique

mètres, semble veiller sur le marché. Murmure-t-il aux enfants un conte d'Andersen? En tout cas, il leur indique le chemin des Hivernales qui, comme chaque année, propose plusieurs animations. Des ateliers créatifs, des jeux en bois incitent les petits à profiter, eux aussi, de ce "marché des grands". Et cela permet d'attendre la grande parade du 19 décembre à 16h. Sept peluches géantes, des échassiers, des jongleurs défilent dans les rues sur fond de fanfare. Auparavant, les enfants auront sûrement croisé le père Noël, déambulant au milieu des badauds et admirant la crèche provençale de Jacques Prouget, prêtée par le musée du santon de Saint-Guilhem-le-Désert. Quand à l'installation lumineuse évoquant la vie polaire, elle attire tous les regards. Ouverts tous les jours dès 10h, sauf le 25 décembre, le marché ferme à 20h. Des nocturnes ont lieu les vendredis et samedis jusqu'à 22h30 (sauf les 24 et 31 décembre). ■

Infos et programme détaillé sur :
www.montpellier.fr.



La magie d'un marché de Noël.

Actualités

Solidarité. La Ville renouvelle l'opération "j'offre un jouet" destinée aux enfants, dont les familles sont en difficulté.

Un Noël pour chaque enfant

Avec le Centre communal d'action sociale, la Ville reconduit l'opération caritative "J'offre un jouet" du 3 au 17 décembre. Les associations Jeunesse sans frontière, Saint-Vincent-de-Paul, le Secours populaire, les Restos du cœur, SOS amitié, Solidarité Dom-Tom, Porte ouverte et Nouvel air collecteront des jouets dans les centres commerciaux. Selon le même principe que celui de la banque alimentaire, on achète un jouet pour un enfant de 1 à 12 ans en même temps que les courses de Noël. Et on le remet aux associations. L'objectif est de récupérer 1000 jouets qui seront offerts aux enfants dont les familles sont en difficulté.



Mille jouets sont collectés.

Un jouet neuf, de 10 à 15 €

Seuls sont collectés des jouets neufs, d'une valeur de 10 à 15 €. Les associations déterminent le nom des enfants bénéficiaires, en s'assurant de n'oublier personne. Les points et jours de collecte sont les samedis 3, 10 et le mercredi 14 décembre de 10h à 20h dans les centres commerciaux de la ville.

En outre, deux points de collecte permanents seront installés, chaque jour, dans le hall de l'hôtel de ville et au chalet d'accueil des Hivernales, place de la Comédie. Les jouets seront redistribués aux enfants à l'occasion d'une grande et belle fête de Noël solidaire, le 17 décembre, sur inscription. En plus de leur cadeau, ils recevront des friandises et pourront admirer un spectacle. ■

Jours de collecte

Les samedis 3, 10 et le mercredi 14 décembre de 10h à 20h

- Polygone
- Géant Casino Prés d'Arènes
- Odysseum
- Carrefour St Clément
- Sud Lattes
- Polymômes
- Toys r'us

Et tous les jours aux heures d'ouverture

- Hall de l'hôtel de ville
- Chalet d'accueil des Hivernales (place de la Comédie, face à l'Office de Tourisme).

Illuminations de Noël. La Ville revêt depuis le 2 décembre ses habits de lumières et de décorations, une féerie qui conjugue magie et économies d'énergie.

La ville s'illumine

Pour les fêtes, Montpellier s'est enveloppé, depuis le 2 décembre d'une parure lumineuse. Cette année la Ville revient à un sapin naturel, d'une hauteur de 13 mètres de haut, installé place de la Comédie, face à l'Opéra. Il est décoré de 40 guirlandes blanches fixes ou animées, de 100 boules de jour blanches et de 148 torsades argentées reflétant la lumière. Sa consommation électrique est de 740 W/h, contre 8000 W/h pour un sapin électrique. L'arbre provient d'une forêt gérée dans le Jura, dont le débardage se fait à l'aide d'un cheval de trait. Après les fêtes, il sera broyé pour servir de compost dans les plantations.

Une maîtrise de l'énergie

L'embellissement de nos rues est

confié à la société LCX Leblanc, spécialisée dans la fabrication de décors lumineux. Ils sont réalisés avec uniquement des ampoules très faible consommation. Les led, dont la puissance est de 1 watt, permettent une économie de 70% par rapport aux ampoules classiques. Les façades de l'Opéra Comédie, de l'Arc de triomphe, des Halles Laissac, des 4 Saisons ainsi que 200 rues et 170 arbres sont illuminés. La rue de la Loge est ornée d'un plafond lumineux. Cette année, le bassin Jacques-Cœur est décoré de 25 palmiers de lumière. «Pour compenser les émissions de CO2 liées aux dépenses énergétiques, l'entreprise devra, dans le cadre d'un programme des Nations Unies et selon un calcul de l'Agence de

l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, planter 21 arbres», explique, Marc Dufour, adjoint au maire délégué au développement économique et commercial. Une attestation de reboisement sera remise à la Ville. Les économies réalisées permettent de décorer

de nouveaux sites. Les illuminations s'allumeront automatiquement chaque jour une heure avant le coucher du soleil jusqu'à 1h du matin, puis de 5h30 au lever du jour. Elles s'éteindront définitivement le 15 janvier. ■



La Ville s'est engagée, par la signature du Pacte des maires à Bruxelles, en 2010, à lutter contre les effets du réchauffement climatique.

Actualités

La Ville met en place un numéro vert gratuit à disposition des propriétaires privés afin de faciliter la mise en location de leur logement.

Louer en toute tranquillité

Il n'est pas toujours aisé pour un propriétaire, bailleur ou occupant, de connaître tous les dispositifs permettant de louer un logement en toute sérénité. Grâce à Clé Montpellier logement Propriétaires, créé en partenariat avec l'Adages-Maison du logement, la Ville poursuit son action pour faciliter la mise en location de logements, en mettant en place un numéro vert

spécifique et gratuit. Il s'agit du 0800 00 37 11, afin de permettre aux propriétaires de disposer de toutes les informations en un seul numéro. Les propriétaires privés jouent un rôle essentiel, en mettant sur le marché des logements en location. D'où l'importance de les accompagner en sécurisant les rapports locatifs et en leur garantissant leur revenu locatif.

«0 800 00 37 11, ce numéro vert, spécifique et gratuit permet d'informer un plus grand nombre de propriétaires privés sur les possibilités de louer leur logement en toute sérénité»



Hélène Qvistgaard
adjointe au maire, déléguée au logement et aux relations avec les bailleurs sociaux

Aides à l'amélioration du logement

À Montpellier, les propriétaires peuvent bénéficier d'aides pour rénover leur bien immobilier. Il existe deux dispositifs :

- l'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (Opah RU) sur le territoire de GrandCoeur : Gambetta-Figuerolles/Nord Ecusson. Il est possible de se renseigner à la Mission GrandCoeur au 04 67 63 70 92.
- l'opération "Rénover pour un habitat durable et solidaire" dans le périmètre de l'agglomération. Elle vise à conseiller et à aider les propriétaires privés à rénover leur logement ancien de plus de 15 ans. Il est possible de se renseigner à Pact Habitat au 04 67 10 73 37.

Faciliter l'accès au logement, développer et améliorer l'offre, sont des priorités de la Ville et les propriétaires privés en sont des acteurs majeurs. ■

Infos : 0 800 00 37 11



Les aides sont prioritairement ciblées sur les logements anciens.

Un portable contre le cancer

L'opération *pass' ton tel*, est une initiative des étudiants de l'IUT Techniques de commercialisation en partenariat avec l'Association des paralysés de France. Elle a pour but de collecter des téléphones portables usagés au profit de la Ligue contre le cancer. L'an dernier, l'action a permis de recueillir 9507 portables soit la somme de 22 816 €. Le défi de cette nouvelle collecte est de récupérer 20 000 téléphones d'ici mars. La Ville soutient cette action en mettant à disposition une urne dans le hall de l'hôtel de ville.

Infos : guelorguet@univ-montp2.fr

Elections. Il faut s'inscrire avant le 31 décembre sur les listes électorales pour pouvoir voter en 2012. La Ville ouvre ses bureaux les 24 et 31 décembre.

Deux samedis de permanence

Pour voter en 2012, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Afin de faciliter vos démarches, des permanences seront assurées par le service Population, les samedis 24 et 31 décembre de 9h à 17h sans interruption. Vous êtes concernés, si vous êtes Français, si vous venez d'avoir 18 ans, si vous êtes âgé de 18 ans au plus tard le 29 février 2012, si vous venez d'arriver à Montpellier ou si vous avez changé d'adresse. Vous pouvez effectuer cette démarche auprès du service Population situé à l'hôtel de ville au 1 place Georges-Frêche de 8h30 à 17h30 et dans les mairies de proximité. Si vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le 21 avril 2012, vous pouvez

vous faire inscrire à partir du 11 janvier et ce jusqu'au 12 avril 2012 en vous présentant exclusivement au service Population. Si vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 22 avril et le 9 juin 2012, vous pouvez vous faire inscrire du 7 au 30 mai 2012 en vous présentant exclusivement au service Population. Les pièces à produire sont une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile nominatif : quittance eau, gaz, électricité, facture téléphonique d'un téléphone fixe (pas d'un portable), bulletin de salaire, justificatif versement RSA, titre de pension, attestation pôle emploi, impôt sur le revenu, taxe d'habitation) datant de moins de 3 mois. Cette formalité

peut être faite par voie postale en écrivant à la mairie - Service Population - 1 place Georges-Frêche (34267 Montpellier Cedex 2). ■

Infos : 04 67 34 71 22



Les 24 et 31 décembre, le service élection sera ouvert de 9h à 17h sans interruption.

Actualités

Le boulevard du Jeu de Paume. Pour développer le commerce en centre-ville, la Ville met en œuvre un ensemble d'actions et intervient sur l'espace public.

Un cœur marchand

Dès 2006, la Ville s'est préoccupée d'améliorer les espaces publics du boulevard du Jeu de Paume, avec l'idée d'accompagner et d'inciter la dynamisation commerciale. Cet aspect prend aujourd'hui une nouvelle dimension avec l'arrivée du tramway. La Ville inscrit le projet commercial du Jeu de Paume dans un ensemble d'actions cohérentes et complémentaires pour le développement du "cœur marchand".

Il est nécessaire de mettre en place une continuité commerciale, permettant aux chalandiers d'effectuer un par-

cours complet dans le cœur de ville. Or, le cœur marchand a un fort potentiel de développement, d'autant que la tendance est un retour des consommateurs vers les centres villes.

Ainsi le Jeu de Paume peut devenir un lieu de destination commerciale identifiable, qui positionnerait Montpellier selon son rang de métropole régionale.

Une piétonisation attendue

En effet, le boulevard du Jeu de Paume en réunit les atouts. La Ville a donc décidé d'intervenir par le

bouclage d'un circuit marchand, la desserte, à terme, de 2 lignes de tramway et par la circulaire. De plus, en cohérence avec le Plan local de déplacement en cours, l'arrivée du tramway se traduira par la piétonisation du

boulevard. L'ambition et la teneur du projet impliquent un engagement et une action publique importants. Petit à petit, les mutations ont montré un déclin du niveau de gamme offert dans les commerces du

boulevard du Jeu de Paume, consécutive notamment à la congestion automobile. Dès lors, la piétonisation du boulevard du Jeu de Paume est nécessaire au développement du cœur marchand. ■



Vision à terme du boulevard du Jeu de Paume avec les deux lignes de tram.

Piétonisation secteur Gambetta : réunion reportée

La réunion publique de concertation concernant l'extension de la zone piétonne sur le secteur Gambetta-Coureau - Jeu de Paume, prévue le 6 décembre est reportée au 14 décembre à 18h, à la Maison de la démocratie, 16 rue de la République.

Verdanson-Beaux-Arts-Boutonnet. La Ville a réuni les habitants et les associations du quartier le 3 novembre, pour présenter l'avancée du Plan local de déplacements (PLD).

Un environnement urbain plus apaisé

Après, la réunion publique du 24 avril, la Ville a présenté l'état d'avancement du Plan local de déplacements pour le secteur compris entre la rue Bouisson Bertrand et la place du 11 novembre. Les adjoints au maire, Serge Fleurence, Philippe Thinès et Fanny Dombre-Coste, accompagnés de techniciens, ont pu débattre avec les riverains du nouveau plan de circulation prévu, de la problématique du stationnement spécifique au quartier Montpellier Centre, ainsi que des aménagements de voirie pour améliorer la sécurité et modérer

les vitesses et de l'amélioration des liaisons entre le quartier Beaux-Arts et l'Ecusson.

Des liaisons plus directes

La Ville, après la concertation entamée au printemps dernier, a décidé notamment de mettre en double sens de circulation le quai du Verdanson, d'inverser la rue Henri Serre et de mettre la rue Bouisson Bertrand en sens unique. Le trottoir côté Nord du Verdanson sera élargi et une voie de circulation supprimée devant l'école Condorcet sur Bouisson Bertrand. Une piste cyclable à double sens sera créée sur la rue Bouisson Bertrand et tout le long des quais du Verdanson et des Tanneurs. Cette piste permet une continuité depuis les universités par la rue du professeur Grasset, la place Godechot jusqu'au centre-ville. Le sens de circulation du boulevard Louis-Blanc sera inversé, de manière à entrer dans la zone piétonne à partir du carrefour Louis-Blanc/Michel-Vernières. Une borne d'entrée sera positionnée à l'angle du boulevard Louis-Blanc et de la rue de Villefranche. Les sorties se feront par les rues de Villefranche et Fabre et par la place Albert 1^{er}. Les circulations sur la place du 11 Novembre seront également modifiées,

en raison notamment du passage de 3 lignes de tramway. Les liaisons entre l'allée de la Citadelle et le quai du Verdanson se feront par les avenues Mermoz et Léon-Vallois. Les travaux sur les quais du Verdanson auront lieu d'avril à octobre 2012, la concertation sur les circulations dans le quartier Boutonnet-Beaux-Arts se poursuivra dans les mois à venir. ■

Le PLD

Le plan local de déplacements permet à la Ville, en concertation avec les habitants, de repenser les déplacements pour :

- partager l'espace public entre piétons, vélos, transports publics et voitures ;
- redéfinir les accès au centre-ville ;
- rendre les axes urbains plus lisibles et plus simples à utiliser ;
- développer une éco-mobilité profitable à l'environnement ;
- apaiser la circulation pour une ville plus sûre et plus sereine.

La mise en œuvre de l'ensemble du PLD sur le territoire de Montpellier est prévue à l'horizon 2015.



Quai du Verdanson. Exemple d'aménagement

Actualités**Visites de sites**

L'Agence locale de l'énergie propose des visites de sites :

- le 10 décembre à 10h : test d'étanchéité à l'air, réalisé à la porte soufflante. Entrée libre sur inscription,
- le 17 décembre à 10h : rénovation globale d'une copropriété, isolation extérieure, isolation de la toiture et des garages, pompe à chaleur individuelle. Entrée libre sur inscription.

Infos : eie@ale-montpellier.org ou 04 67 91 96 96

L'ALE à Energaïa

L'Agence locale de l'énergie sera présente en tant qu'Espace Info Energie au salon Energaïa du 6 au 8 décembre au Parc des Expositions.

Infos : www.energaia-expo.com

Accompagnement à la fin de vie

L'Association pour le développement des soins palliatifs en milieu hospitalier (ASP-MH) recherche des bénévoles. Elle leur assure une formation pour accompagner, en milieu hospitalier, à domicile ou en maison de retraite, les personnes confrontées à la maladie et à la fin de vie ainsi que leur entourage. La prochaine formation débute le 7 janvier. D'une durée de 79 heures, elle est animée par des professionnels (médecin, infirmière, psychologue, philosophe...) et se déroule au siège social de l'association située 39 rue François-d'Orbay. Les entretiens de sélection se déroulent jusqu'à fin décembre. L'ASP-MH coopère avec le réseau d'accompagnants à domicile Sphères : Soins palliatifs hôpitaux et réseaux externes de santé.

Infos : 04 67 75 22 94 et info@asp-mh.fr

Don d'ovocytes et de spermatozoïdes

L'Agence de la biomédecine lance une campagne nationale d'information et de recrutement sur le don d'ovocytes et de spermatozoïdes, pour mieux faire connaître ce geste de solidarité. Le message clé est "Vous pouvez donner le bonheur d'être parents". En sensibilisant la population sur ce don méconnu, l'agence de la biomédecine souhaite renforcer la pédagogie. Les centres de don d'ovocytes et de spermatozoïdes se situent au CHU Arnaud-de-Villeuneuve, 371 avenue du Doyen-Gaston-Giraud.

Infos : 0800 541 541 (n°vert) et sur les sites dondovocytes.fr et dondespermatozoïdes.fr

Capitale de la biodiversité. La Ville était invitée par l'Unesco, au lancement de la Décennie des Nations Unies pour la Biodiversité.

Une excellence reconnue

C'est en sa qualité de maire de Montpellier, ville élue en 2011 capitale française de la biodiversité, qu'Hélène Mandroux, a participé le 9 novembre à Paris, à l'inauguration de la Décennie des Nations Unies pour la Biodiversité, en marge de la conférence générale de l'Unesco. Cette réunion s'est déroulée en présence d'Ahmed Djoghlaïf, secrétaire exécutif de la convention pour la diversité biologique et de Jean-Pierre Thebault, ambassadeur de France pour l'environnement. Cette Décennie des Nations Unies pour la biodiversité (2011-2020) vise à soutenir et à promouvoir la mise en œuvre des objectifs du Plan stratégique pour la diversité biologique, plan adopté lors de la conférence qui s'est tenue à Nagoya au Japon, en octobre 2010. L'Unesco s'engage ainsi à coopérer



Hélène Mandroux, à la tribune, aux côtés des représentants de l'Unesco.

à tous les niveaux pour aider les gouvernements à mettre en œuvre leurs engagements dans le domaine de la biodiversité.

Montpellier est engagée, rappelons-le, à plusieurs niveaux : d'abord à l'international en étant membre de la Convention sur la diversité biologique de l'UNEP (United Nations Environment Programme) et du réseau Global Partnership on Cities and Biodiversity, afin de partager les avancées en matière de développement urbain respectueux de la biodiversité. Puis au niveau national, Montpellier a adhéré récemment à la stratégie nationale pour la biodiversité. Et enfin, au niveau local, en se dotant d'un plan d'action pluriannuel 2010-2014 en faveur de la biodiversité.

Du 17 au 19 janvier 2012, Montpellier accueillera la réunion du réseau des villes de la Méditerranée. Un atelier sera mené avec les gouvernements nationaux méditerranéens sur les stratégies et les plans d'actions nationaux sur la diversité biologique, afin de partager leurs expériences et de renforcer le niveau de coopération dans la gestion de la biodiversité et l'utilisation durable des écosystèmes. ■

La biodiversité, à Montpellier, c'est :

- 741 hectares d'espaces verts
- 393 hectares d'espaces boisés classés
- 35 000 arbres recensés dans les rues et les avenues
- 108 parcs et squares publics
- 148 jardins familiaux
- 12 hectares de vigne municipale
- Plus de 2 000 espèces vivantes recensées.

Nouvelles technologies. Montpellier a reçu le 23 novembre, le prix de la croissance verte numérique, décerné par un jury présidé par Claudie Haigné.

Montpellier territoire numérique

Parce que le numérique doit contribuer plus activement au développement durable, l'association Acid a lancé il y a trois ans, un prix pour récompenser le développement de technologies numériques au service du développement durable, en partenariat avec des services de l'Etat et des associations professionnelles.

Dans le cadre de ce concours, la Ville vient de se voir décerner le prix 2011 de la croissance verte

numérique pour son programme Montpellier Territoire Numérique.

Grâce à la plate-forme Open-data, lancée il y a 6 mois, de nombreuses applications ont été créées par des entreprises et des associations. Par exemple, Biozoom et CartoClic qui permettent d'enrichir la connaissance sur la biodiversité par le biais des citoyens, ce qui multiplie les possibilités d'intervention sur les espaces verts.

C'est le cas aussi de Boussole, application développée par l'association Mandarine, pour calculer des itinéraires multimodaux et favoriser des mobilités douces.

Un programme comme Montpellier Territoire Numérique apporte aux entreprises, de nouveaux leviers de croissance, à travers des facilités d'innovation, l'implication des usagers et la promotion de nouvelles formes de partenariat. ■

Actualités

Solidarité. La Cuisine centrale de la Ville offre chaque année, près de 20 000 repas à des personnes démunies.

Les barquettes du cœur

Le fondateur des Restos du cœur n'aurait en rien renié l'action menée par la Cuisine centrale de la Ville. En effet, ce service municipal, titulaire d'un agrément sanitaire européen, fabrique et livre 9 000 repas par jour dans les restaurants des écoles publiques maternelles et élémentaires. Chaque jour elle réceptionne et répartit les produits, prépare les repas, les conditionne en barquettes, en assure le stockage avant que les dix camions ne fassent leur tournée pour livrer les 120 établissements scolaires. Et quand il reste des repas non consommés en raison de l'absence des enfants, la Cuisine centrale les offre à des associations caritatives. Ainsi, au cours de l'année 2010, ce sont 19 738 repas qui ont été donnés à l'Avitarelle, à Saint-Vincent-de-Paul, aux Sœurs franciscaines et aux Secours populaire.

Des repas équilibrés

Cette année, ce sont les associations Saint-Vincent-de-Paul et le Secours populaire qui viennent récupérer les repas. Quand la cuisine centrale les

appelle, elles arrivent avec un camion réfrigéré car il faut maintenir pour des raisons d'hygiène, la chaîne du froid. Ces repas conditionnés en barquette permettent à des personnes en difficulté de bénéficier de menus équilibrés et variés. Quand cela est possible,

la cuisine centrale donne aussi du pain à l'association le Pain de l'espoir. Cette opération, qui dure depuis une dizaine d'années est un geste de solidarité à l'égard des plus démunis. Ces barquettes sont un peu les petites sœurs des Restos du cœur. ■



Les plats sont obligatoirement acheminés dans un camion réfrigéré.

L'Espace Montpellier Jeunesse et Boardingates proposent des rendez-vous sur les opportunités de stages ou de job à l'étranger. Le prochain est fixé le 13 décembre à 14h.

Embarquement immédiat

Vous avez entre 18 et 30 ans et vous avez envie d'une expérience à l'étranger ? L'Espace Montpellier Jeunesse propose une nouvelle permanence animée par un membre de l'association Boardingates, (embarquement immédiat). À titre gratuit, elle donne des conseils et réponses aux différentes questions des étudiants, jeunes diplômés qui souhaitent trouver un stage, un job, une



La présidente Estelle Couderc (à droite) assure également les permanences.

mission bénévole en France ou à l'international. L'objet de cette association est de promouvoir les carrières naissantes des professionnels de la communication, du marketing et du commerce à travers la mobilité. La Ville apporte son soutien à ce dispositif par la mise à disposition de l'Espace Jeunesse.

Si vous êtes tenté par l'expérience, la prochaine permanence du Boardingates a lieu le mardi 13 décembre à 14h à l'Espace Montpellier Jeunesse, mais il est préférable de s'inscrire avant. Vous pourrez faire comme Fanny, qui depuis un an est partie s'installer à Montréal. Cette jeune diplômée des Beaux-arts travaille en tant qu'infographiste, mais souhaite vivre de sa passion, l'illustration pour enfants. Bérengère a commencé son stage en France et s'est envolée cet été pour Séoul ! Et Léo est parti pour un très long voyage. Jeune diplômé en BTS mécanique après vente, il souhaite se spécialiser dans la communication et a fait appel à Boardingates pour trouver un job et un stage à l'autre bout du monde, en Australie. L'espace Montpellier Jeunesse et Boardingates conjuguent leurs talents pour vous recevoir et vous guider sur la voie de la réussite professionnelle les deuxièmes mardis de chaque mois. ■

Infos : 04 67 92 30 50 et www.boardingates.com

Formations pour les associations

La Ville propose, à la Maison de la démocratie, un cycle de formations gratuites pour les responsables d'associations :

- **Fiscalité d'une association**, le 6 décembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- **Animation et conduite de réunions**, le 15 décembre de 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

Infos : 04 34 88 75 25 ou permanences.associations@ville-montpellier

Suivez le guide !

L'office de tourisme propose des visites pour découvrir la Montpellier secrète, lumineuse, ludique ou mélomane.

- **La Faculté de médecine**, les 10 et 29/12 à 10h30, les 13 et 22/12 à 15h ; en nocturne hivernale, les 10, 17, 23 et 30/12 à 18h30.
- **Au cœur du Montpellier mélomane**, rencontre avec les luthiers, le 20/12 à 15h.
- **Histoire de la communauté juive**, le 8/12 à 15h.
- **Jeu de piste**, le 27/12 à 15h.

Infos : 04 67 60 60 60

Les réveillons de la solidarité

Pour que les personnes touchées par la précarité, puissent fêter Noël "comme les autres", la Fondation de France soutient, du 17 décembre au 2 janvier, plus de 150 réveillons de la solidarité initiés par de petites associations. Les personnes participent à l'organisation de repas, de spectacles, de goûters. Deux gestes simples pour les autres : un don en ligne ou l'achat du coffret de la solidarité.

Infos : www.fondationdefrance.org

Sac à sapsin

Handicap international renouvelle l'opération pour financer ses actions humanitaires. À chaque Sac à sapsin vendu à 5€, 1,30€ est reversé à l'association. Fabriqué à base de céréales étiquetées non OGM, il est 100% biodégradable. Après les fêtes, on emballe le sapsin avec le sac de Handicap et on le transporte facilement jusqu'aux déchetteries. Il permet l'insertion économique et sociale d'une vingtaine de personnes en situation de handicap.

Infos : www.handicap-international.fr



Retour en images sur la fermeture de l'ancienne mairie de la place Francis-Ponge et sur les premiers instants du nouvel hôtel de ville place Georges-Frêche.

Une page se tourne...



1 • Jeudi 10 novembre à 16h30, le premier magistrat de la Ville a fermé solennellement, pour la dernière fois, les portes de l'hôtel de ville de la place Francis-Ponge.



2 • Samedi 12 novembre à 11h, l'architecte Jean Nouvel était sur l'estrade aux côtés des élus pour inaugurer la nouvelle maison commune.



5 • Hélène Mandroux a découpé le ruban inaugural, assistée par Serge Fleurence, son premier adjoint et les deux architectes Jean Nouvel et François Fontès.



6 • Pour l'inauguration, un feu d'artifice et une soirée musicale ont été programmés le samedi soir dans le cadre de la ZAT.



4 • Antoine Le Menestrel, danseur vertical, a déroulé dans une chorégraphie poétique, le ruban inaugural, depuis la façade de l'hôtel de ville jusqu'au parvis.



3 • Les Montpelliérains sont venus nombreux assister à l'inauguration de la mairie.



7 • Lundi 14 novembre à 8h30, les élus ouvrent officiellement les portes du nouvel hôtel de ville, situé place Georges-Frêche. Ils étaient suivis par le personnel municipal et les premiers usagers de la mairie.



8 • Les guichets des services de l'État Civil accueillent désormais le public dans des conditions optimales.



9 • Ange Mannoni-Marmousez est le premier nouveau-né à avoir été déclaré auprès des services de l'État Civil de la nouvelle mairie par son papa. Alexandre Mannoni a reçu, pour l'occasion, un diplôme.



10 • Samedi 19 novembre, Hélène Mandroux a célébré l'union de Hafsia El Massaoudi et Abdelmjid Ouanaya, pour la première fois dans la nouvelle salle des mariages.

La ville évolue

Dossier

Cadre de vie. C'est avec l'ensemble des Montpelliérains que la bataille de la propreté, menée au quotidien par la Ville, sera gagnée.

Je suis éco-citoyenne et vous ?

Qui n'a pas vu quelqu'un laisser par terre les excréments de son chien, ou quelque autre déposer des encombrants à même le sol dans la rue, ou encore ne pas rentrer son container de poubelle ?

Si toutes ces habitudes étaient supprimées, Montpellier serait une ville propre du matin au soir. Cela commence par des gestes simples, comme jeter les papiers, mégots et détritus dans les corbeilles, mais aussi éviter les dépôts sauvages d'encombrants. Le paradoxe est qu'en période de crise économique, nous produisons plus de déchets que lorsque l'économie est saine. Cela parce que nous achetons des produits peu chers, dont la durée de vie est courte. La conséquence directe est l'augmentation du volume de nos poubelles et des dépôts sauvages d'encombrants. Ces comportements sont-ils dus à un manque d'information ? À un manque de civisme ? Toujours est-il, qu'ils coûtent cher à la Ville et par-là même au contribuable. Adopter des gestes responsables permettrait d'avoir un cadre de vie encore plus agréable.

Sensibiliser à la propreté

La Ville a donc choisi de mener une bataille qui commence par l'information du grand public. Une campagne d'affichage va avoir lieu, afin de sensibiliser les Montpelliérains et les inciter à participer à cet effort commun.

Une unité spéciale, qui dépendra du service de surveillance de la voie publique, sera également opérationnelle début janvier. Elle sera chargée d'informer et ensuite dans quelques mois d'appliquer le principe du pollueur-payeur.



Grâce à des petits gestes simples, chacun contribue à la propreté de la ville.

En termes de moyens, la Ville, qui a la compétence de la propreté, consacre un budget de 18 millions d'euros par an au nettoyage des rues. Deux cent soixante-quinze agents ramassent papiers et mégots, balayent et nettoient au quotidien les rues. Cela, sans compter le million d'euros consacré à la lutte anti-tag, et le suivi en temps réel d'effacement des graffitis grâce au GPS. L'Agglomération est, quant à elle, chargée de la collecte des déchets ménagers et des encombrants.

Adopter les bons réflexes

Il est grand temps d'arrêter ce cercle vicieux de non-respect de l'espace public, sur lequel tout et n'importe quoi est déposé sans état d'âme.

Pour les encombrants, il existe à Montpellier des points propreté. Pour les personnes qui ne peuvent pas s'y rendre, l'Agglomération a mis en place un numéro vert gratuit depuis un poste fixe 0800 88 11 77, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Il suffit de téléphoner pour demander qu'un ramassage soit effectué gratuitement à une date donnée par l'opératrice. C'est simple et pratique, il suffit alors de sortir l'objet le jour fixé. Il sera alors collecté dans la journée.

En ce qui concerne les déchets ménagers, les jours de collecte sont indiqués sur les containers ou sur les sacs plastiques (Ecusson). Et dans chaque quartier, des points d'apport volontaire (grands containers fixes) recueillent les cartons et journaux, ainsi que les verres. Il en va de notre responsabilité de citoyen, d'adopter les gestes simples pour que l'espace public reste un lieu agréable et propre. ■

Dossier

Tri sélectif. Afin de favoriser au mieux le traitement et la valorisation de nos poubelles, il est nécessaire de bien trier les déchets.

À chaque container ses déchets

Le bac jaune pour les déchets recyclables



- Boîtes métalliques, canettes et aérosols
- Journaux, magazines, prospectus
- Bouteilles et flacons en plastiques
- Briques alimentaires, boîtes et emballages carton

Le bac orange pour les bio-déchets



- Epluchures de légumes et de fruits
- Restes de repas
- Sachets d'infusion, marc de café, filtres à café
- Fleurs fanées
- Essuie-tout, mouchoirs en papier

Le bac gris pour les déchets ménagers résiduels



- Sacs, films, suremballages plastiques et barquettes en polystyrène
- Barquettes plastique et aluminium souillées
- Couches-culottes, articles d'hygiène
- Petits emballages

Dans l'Ecusson, après avoir été triés, les déchets ménagers doivent être mis dans des sacs jaunes ou orange, fournis par les Maisons d'Agglomération, avant d'être déposés dans les containers ou devant les domiciles.



Le point de vue de l'élu



Serge Fleurence
Premier adjoint au maire délégué à la propreté

Les budgets alloués à la propreté et à la collecte des déchets sont-ils suffisants ?

« Il ne s'agit pas d'ajouter des prestations. Celles qui se font du côté de l'Agglomération pour la collecte des déchets, comme du côté de la Ville pour le nettoyage sont suffisantes. 18 millions d'euros sont consacrés par la Ville au nettoyage.

En fait, avec tous les moyens qui sont mis en œuvre, si tout le monde avait un comportement écocitoyen et éco-responsable, la ville serait

impeccable. Il suffit que chacune et chacun respectent un petit peu, d'abord le travail des agents qui nettoient, mais aussi leur ville.

Trop de personnes qui ont quelque chose dont elles doivent se débarrasser, que ce soit un lavabo, une télé, des meubles ou même un papier gras, ont le réflexe de le jeter sur le trottoir. Pour les encombrants, nous avons remarqué que si on les enlève tous les jours, il y en a toujours

autant. Il faut passer du réflexe « je mets sur le trottoir », à celui de « je téléphone au numéro vert 0 800 88 11 77 », pour que l'objet soit collecté gratuitement au pied de son habitation. Nous allons refaire une campagne d'information pour essayer de réveiller le civisme de nos concitoyens. Elle sera couplée par l'entrée en action sur le terrain d'une unité du service de surveillance de la voie publique ».

Parce que la propreté et la salubrité de la ville sont l'affaire de tous, ce rappel à l'usage des Montpelliérains, précise les gestes simples, mais nécessaires au maintien d'une ville propre et agréable à vivre.

Je participe à la propreté de ma ville

Je jette un encombrant

• Dans un point propreté

Les déchets admis dans les points propreté sont : les cartons, ferrailles, bois, textiles, déchets verts, piles et batteries, huiles minérales et végétales, équipements électriques et électroniques, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, produits chimiques, produits phytosanitaires, radiographies, cartouches d'imprimante), gravats, encombrants (matelas, meubles, grands cartons souillés). L'accès aux points propreté est réservé aux particuliers titulaires de la carte Pass'Agglo.

Quatre points propreté sont ouverts dans les quartiers

• Cévennes

Allée de la Martelle. 04 67 47 10 20.
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre) du lundi au samedi. Le dimanche, de 9h à 12h30.

• Hôpitaux Facultés

Avenue Val-de-Montferrand. 04 67 41 37 17.
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre) du lundi au samedi. Le dimanche, de 9h à 12h30.

• Mosson

Espace Mosson. 04 67 03 22 22.
Ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre) du lundi au samedi. Le dimanche, de 8h à 12h30.

• Près d'Arènes

Boulevard Fabre-de-Morlhon. 04 67 58 18 38.
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre), du lundi au samedi. Le dimanche, de 9h à 12h30.

• Gratuitement, sur appel téléphonique

Si je n'ai pas de voiture ou je n'ai pas la possibilité de me rendre dans un point propreté, j'appelle le numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) 0 800 88 11 77 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h). L'opératrice fixe alors une date à laquelle l'objet devra être sorti sur le trottoir pour être collecté le jour même.

Sont uniquement collectés les objets volumineux à usage domestique et individuel pouvant être portés par deux personnes : mobilier, sommiers et matelas, planches et objets en bois, objets métalliques, appareils électroménagers, gros emballages...

Je sors et rentre mes containers à déchets

Après avoir trié chez moi les différents types de déchets ménagers, je sors le container le soir, la veille de la collecte et je le rentre une fois qu'il a été vidé. Les jours de passage des équipes sont inscrits sur les bacs roulants.



J'habite dans l'Écusson

Pour trier mes déchets, je me procure des sacs jaunes et orange dans les maisons d'Agglomération:

Les sacs jaunes servent aux déchets d'emballages recyclables. Ils doivent être sortis le mercredi soir après 20h devant la porte du domicile. Ils sont collectés le jeudi matin.

Tous les jours, je dépose dans les containers gris traditionnels ou les bornes enterrées de préférence après 19h :

- les sacs orange des biodéchets fermentescibles,
- les sacs destinés aux déchets non valorisables.

Maison d'AgglomérationAntigone - 50 place Zeus (à côté de l'Hôtel d'Agglomération). 04 67 13 69 09.

Aux Beaux-Arts - 25 route de Nîmes. 04 67 02 20 00.

Le verre et le papier aussi !

Je dépose bouteilles vides et journaux dans les containers d'apport volontaire implanté à proximité de mon domicile. Ils seront ainsi recyclés.

En laisse et propre !

Dans la rue, les chiens doivent être tenus en laisse, à l'exception des 21 espaces canins de la Ville, dans lesquels ils peuvent s'ébattre en toute liberté. La meilleure solution pour ramasser les crottes de son toutou est de toujours avoir un sac plastique dans son sac ou sa poche.

Dans la rue

Je ne jette pas les papiers gras, les mégots... par terre. Des corbeilles à papiers sont toujours à proximité. Respectons le travail des 275 agents qui balayent et nettoient les rues.

Je ne nourris pas les pigeons !

Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou de la nourriture dans les lieux publics. Cette pratique risque d'entraîner une gêne pour le voisinage et d'attirer les rongeurs et animaux nuisibles.

Pour toute question concernant les déchets et leur collecte, contacter le numéro vert gratuit*

0 800 88 11 77 (*depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ou gestiondechets@montpellier-agglo.com

Sur le terrain



Vins régionaux et solidarité. Hélène Mandroux était présente le 23 octobre à Saint-Jean-de-Cuculles aux côtés de Jean-Pierre Rambier, maire de cette commune, pour la vente aux enchères des vins régionaux présentés par Olivier Bompas, président des Sommeliers du Languedoc-Roussillon. Celle-ci a permis de récolter la somme de 10400€ qui sera reversée au profit des Restos du Cœur.



Urbanisme durable. Michael Delafosse, adjoint délégué à l'urbanisme et Frédéric Tsitsonis, adjoint délégué la gestion durable du patrimoine ont présenté, le 25 octobre, aux professionnels, le guide AURA, un référentiel réalisé par la Ville qui fixe les règles environnementales s'appliquant aux opérations d'aménagement.



Cérémonie du souvenir. Serge Fleurence, 1^{er} adjoint, Amina Benouargha-Jaffiol, Marlène Castre et Philippe Thinès ont déposé le 1^{er} novembre au cimetière St-Lazare une gerbe au pied de la stèle des rapatriés.



Maroc. Soraya Jabry, Consul du Maroc à Montpellier a été reçue le 28 octobre en mairie. Sur la photo, de gauche à droite : Claudine Troadec-Robert, Soraya Jabry, Hélène Mandroux, Serge Fleurence et Amina Benouargha-Jaffiol.



Espace Montpellier Jeunesse. Pour clore les festivités du 20^e anniversaire de la structure municipale, une soirée a réuni les lauréats des bourses initiative jeunes et les musiciens, Iaross, Joséfa et le Dj Nicolas Nucci, ainsi que les élus municipaux, Michel Passet et Brahim Abbou.



Habitat. Hélène Mandroux a inauguré, le 28 octobre, la 11^e Fête de l'immobilier au Parc des expositions.

Sur le terrain



Galerie Saint-Ravy. Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à la culture et Jacques Martin, conseiller municipal, ont assisté, le 27 octobre, au vernissage de l'exposition de Thierry Arcaix, Figuerolles, un quartier de Montpellier.



Cérémonie du 11 novembre. Le maire, accompagné des élus, Serge Fleurence et Tatiana Capuozzi-Boualam, ont observé une minute de recueillement devant le monument aux morts de toutes les guerres.



Central Parc. Serge Grzybowski, Pdg de la société immobilière Icade a inauguré avec les élus de la ville dont le maire de Montpellier, le programme immobilier situé sur la place Georges-Frèche. Sont prévus 54 logements, une crèche municipale, des bureaux et des commerces dont une brasserie, un magasin d'optique, une épicerie fine, un fast-food, un point presse...



Semaine chinoise. Pour célébrer le 30^e anniversaire du jumelage Montpellier-Chengdu, de nombreuses manifestations ont eu lieu du 7 au 10 novembre. Le 8, à l'espace Martin-Luther-King, Perla Danan, adjointe aux jumelages, a ouvert les festivités avec la présidente de l'association Eurasia.



ZAT Port Marianne. DJ Zebra a enflammé la place Georges-Frèche le 12 novembre, juste après le spectacle pyrotechnique conçu par Pierre de Mecquenem et ses complices de la Machine.



Exposition. Les adjoints, Philippe Saurel et Philippe Thinès ont assisté au vernissage de l'exposition intitulée *Les harkis dans la colonisation et ses suites*, qui s'est déroulée dans le hall de l'hôtel de ville avec la participation de la Licra.

Conseil municipal**Conseil municipal du 7 novembre 2011**

Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal du Conseil municipal précédent.

1. **Débat d'orientation budgétaire** 2012.
2. **Projet urbain**, attribution des contrats négociés, désignation de représentants.
3. **Association Office de tourisme** de la région de Montpellier, désignation des représentants : F. Dombre-Coste, M. Dufour, P. Danan, C. Sudres.
4. **Agence locale de l'énergie**, désignation des représentants. Titulaires : H. Mandroux, M. Passet, F. Tsitsonis et M. Delafosse. Suppléants : J. Claverie, N. Miraoui, C. Sudres et L. Fargier.
5. **Creps**, désignation du représentant : P. Vignal.
6. **Commission communale d'aménagement foncier**, désignation des représentants : H. Mandroux, M. Delafosse, F. Aragon, A. Zylberman.
7. **Société publique locale d'aménagement**, désignation des représentants : H. Mandroux, S. Florence, M. Delafosse, F. Tsitsonis.
8. **Groupement d'intérêt public** pour le développement social et urbain de l'agglomération de Montpellier, désignation des représentants. Titulaires : H. Mandroux, C. Bouillé, M. Delafosse et C. Labrousse. Suppléants : P. Vignal, A. Ouargha-Jaffiol, M. Passet et J.-L. Gély.
9. **Association Prévention spécialisée 34**, désignation des représentants : titulaire : A. de La Grange / suppléant : C. Labrousse.
10. **Caisse de crédit municipal de Nîmes**, désignation du représentant : S. Mella.
11. **Somimon**, désignation du représentant : M. Aslanian.
12. **Association Maison de Montpellier à Chengdu**, désignation du représentant : M. Aslanian.
13. **CLSPD**, désignation des représentants : R. Souche, E. Beccaria, M. Passet, A. Bénézech, J. Touchon, A. Ouargha-Jaffiol, M. Couvert, M. Caste, F. Tsitsonis, H. Qvistgaard, F. Dombre-Coste et J. Martin.
14. **Instance d'évaluation du Plan régional de santé publique**, désignation des représentants : Titulaire : H. Mandroux. Suppléant : J. Touchon.
15. **Serm**, désignation du représentant au conseil d'administration : S. Florence, M. Lévi, M. Passet, M. Dufour, P. Danan, et à l'assemblée générale : M. Lévi.
16. **Association Plante et Cité**, désignation du représentant : P. Thinès.
17. **CCAS**, élection des représentants : C. Fourteau, J. Touchon, F. Prunier, A. Bénézech, N. Miraoui, C. Labrousse, M.-J. Auge-Caumon et N. Gautier-Medeiros.
18. **Mobilier urbain**, convention d'occupation du domaine public communal avec le Conseil général de l'Hérault.
19. **Parcmètre individuel embarqué (PIE)**, tarifs pour les artisans.
20. **Convention de partenariat** 2011 entre la Ville, GRDF et l'association Face Hérault.
21. **Bourse initiatives jeunes**, participation de la Ville.
22. **Bourse animation jeunes**, attributions de subventions 2011.
23. **Association Kaïna**, projet Chibanis, attribution de subvention.
24. **Avis** sur le Plan stratégique régional de santé.

Affaire 1. Le débat d'orientation budgétaire a permis de dégager les grandes lignes du budget pour l'année 2012.

Un niveau d'investissement élevé

Des investissements d'avenir, un développement urbain raisonné et durable, une action de proximité efficace pour offrir à tous un cadre de vie agréable, le 7 novembre, lors du Conseil municipal, les orientations du débat budgétaire (DOB) ont donné le ton des priorités et stratégies financières à mettre en place pour l'année 2012.

«C'est une nouvelle fois un budget de combat que nous avons à construire, a expliqué Max Lévi, adjoint au maire délégué au budget. Le contexte de crise nous met, encore plus qu'hier, dans une obligation de soutien de nos concitoyens et des entreprises, en consolidant les services publics et en poursuivant une politique active d'investissements».

Pour 2012, le montant des impôts s'établira à 170,1 M€. Les dotations et compensations de

l'Etat aux collectivités locales étant cette année encore gelées en valeur, la Ville se voit dans l'obligation de financer seule les nouveaux services publics. Sachant que si l'Etat avait versé les

Malgré le contexte de crise, le budget 2012 est proposé avec 0% d'évolution de la fiscalité et un maintien du bouclier fiscal.



Max Lévi, adjoint au maire délégué au budget

dotations, que l'évolution de la population et la taille de Montpellier auraient dû générer, la Ville aurait touché un montant estimé à 10 M€. Sur le mandat, c'est l'équivalent de trois groupes scolaires qui auraient été autofinancés par la contribution normale de l'Etat. Cette année encore, le maire, Hélène Mandroux, a souhaité ne pas augmenter les impôts et maintenir le bouclier social, afin de ne pas répercuter le désengagement de l'Etat sur les contribuables. Les exonérations accordées aux plus modestes seront maintenues au maximum légal et les tarifs des services municipaux resteront adaptés aux ressources des familles.

Le niveau d'investissement, même s'il a été revu à la baisse, est estimé à 80 M€, afin de répondre à l'expansion de Montpellier. S'il reste élevé, c'est parce que la commande publique est un des facteurs de sauvegarde de l'emploi. Enfin, le recours à l'emprunt a été plafonné à 55 M€, afin de conserver une structure de financement saine.

Le budget primitif sera soumis au vote des conseillers municipaux le 16 décembre, sur la base des orientations annoncées lors du débat d'orientation budgétaire. «Ce budget 2012, conclut Max Lévi, sera une nouvelle fois un acte de gouvernance, un acte de choix pour Montpellier et les Montpellierains. Il viendra démontrer la dynamique de l'équipe municipale et le pilotage financier et politique des élus de la Ville».



L'école Chengdu, dont la 1^{re} pierre a été posée le 26 septembre, fait partie des priorités du budget 2012.

Affaire 32. Un jardin japonais

Aux Prés d'Arènes, le parc de la future ZAC de la Restanque portera le nom de Nagoya. Cette décision fait suite à l'adoption d'une convention qui porte le nom de Protocole de Nagoya. Cet accord a été pris par 193 pays

signataires lors de la 20^e Convention pour la diversité biologique, qui a eu lieu à Nagoya au Japon, en 2010. Il est destiné à enrayer la perte de la biodiversité mondiale. Et notamment à mettre fin au pillage par les pays riches, des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles. Afin de marquer cette étape

importante, Montpellier, invitée à participer au 1^{er} sommet mondial des villes pour la biodiversité, qui se tenait parallèlement à la Conférence, a voulu matérialiser son engagement avec ce parc Nagoya. Il sera dessiné selon les principes paysagers des jardins japonais et un dojo y sera construit.

Conseil municipal

Affaire 19. L'usage du parcmètre individuel embarqué (PIE) est étendu aux artisans.

Un horodateur dans la voiture

En 2009, la Ville a proposé aux professionnels de la santé d'acquiescer un parcmètre individuel embarqué (PIE), pour faciliter leur stationnement dans le périmètre payant du domaine public. Ce parcmètre embarqué est également accessible aux personnes à mobilité réduite. Après une première phase d'expérimentation, la Ville a décidé d'étendre le PIE aux artisans, qui utilisent eux aussi leur véhicule dans le secteur payant du centre-ville, dans le cadre de l'exercice quotidien de leur activité.

Ce parcmètre individuel est mis à disposition à l'agence TaM stationnement, moyennant le règlement d'une somme de 20€. Il doit être complété par l'achat d'un abonnement annuel de 25€, permettant d'acquiescer un macaron, délivré sur présentation de justificatifs,



Les bénéficiaires du PIE : les professionnels de la santé, les personnes handicapées et dorénavant, les artisans.

spécifiant la catégorie socio-professionnelle. Grâce à la puce dont il est équipé, le PIE débite la somme correspondant à la durée et à la zone de stationnement. Son rechargement en unités s'effectue à l'agence TaM stationnement. Les tarifs de stationnement des professionnels de santé et des artisans sont identiques à ceux appliqués aux autres usagers, soit pour les trois zones tarifaires existantes : 2€/h pour la zone courte durée (limitée à 2h), 1,30€/h pour la zone moyenne (limitée à 5h), et 2€/j pour la zone longue durée (limitée à 9h). ■

Infos : TaM stationnement
Rue Frédéric-Fabrèges.
04 67 58 55 25.

Affaire 37. En 2012, l'entreprise délégataire de la Ville s'installe dans de nouveaux locaux.

La fourrière déménage

La gestion de la fourrière automobile municipale dépend de la Direction de la réglementation et de la tranquillité publique. Dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public, c'est l'entreprise Effia stationnement, qui a été choisie par la Ville pour assurer la qualité et la continuité du service public.

Elle a été reconduite pour une période de 6 ans à partir du 1^{er} janvier 2012. Elle s'installera en début d'année sur un nouveau terrain mis à disposition par la Ville, situé à l'angle de l'avenue de Toulouse et du chemin de Poutingon. Les nouveaux bureaux sont en cours d'aménagement pour un meilleur accueil du public, dans la perspective d'une certification Qualiville, à l'image de celle accordée aux autres services d'accueil du public de la mairie. Chaque année, plus de 10 000 véhicules sont enlevés par la fourrière. Des épaves, mais aussi des véhicules en infraction au code de la route, en stationnement gênant ou en stationnement abusif de plus de 7 jours.

Mode opératoire : pour récupérer un véhicule enlevé par la fourrière, il faut se munir de la carte grise, de l'attestation d'assurance et du permis de conduire. Ouverture du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h à 17h. ■

Infos : 04 67 06 10 55.



Plan du nouveau site, 1945 avenue de Toulouse.

25. **Communauté d'agglomération** de Montpellier, rapport sur l'activité.

26 à 29. **Somimon, TaM, Serm, Enjoy :** rapport des administrateurs pour l'exercice 2010.

30. **Attribution de subventions** à des associations, ajustement d'une cotisation.

31. **Association Astrée**, attribution d'une subvention.

32. **ZAC de la Restanque**, dénomination de parc Nagoya.

33. **Parking Laissac**, délégation de service public.

34. **Adhésion** à la SCA Les vigneron du Pic pour la vinification d'une partie des récoltes des Grès de Montpellier.

35. **Dénomination** de voies.

36. **Boulevard du Jeu-de-Paume**, dépôt du permis d'aménager.

37. **Service fourrière automobile**, délégation de service public.

38. **Dispositif Collège au cinéma**, convention entre la Ville et l'association Les chiens andalous.

39. **Retransmission** de concerts et opéras sur le réseau Pégase, convention de prestation de service avec l'association Opéra et orchestre national de Montpellier.

40. **Agora des savoirs** et Agora des savoirs juniors, cycle de conférences 2011-2012, intervention des conférenciers dans les classes des écoles élémentaires, partenariats avec la Maison des sciences de l'Homme de Montpellier et Divergence FM.

41 et 42. **Acquisition** de tirages photographiques : ceux réalisés par Léa Habourdin, lauréate du prix du jury des Boutographies et ceux réalisés par Alex Harris, de la série *Pèlerinage vers Katrina*.

43. **OPAH**, attribution de subventions dans le cadre de Montpellier GrandCœur.

44. **Projet de rénovation urbaine** du quartier centre, avançant à la convention territoriale urbaine.

45. **Crèche Edelweiss**, extension et mises aux normes de la cuisine.

46. **Saison sportive 2011-2012**, conventions d'utilisation du domaine public pour l'attribution des créneaux annuels.

47. **Sports**, attribution de subvention.

48. **Cohésion sociale**, attribution de subventions.

49. **Institut Paul-Lazarsfeld**, attribution d'une subvention.

50. **Maisons pour tous**, mise à disposition de salle à titre gratuit.

51. **Associations**, attribution de subventions.

52. **Développement durable**, rapport de la Ville.

53. **Plan de déplacement entreprise**, participations financières des agents municipaux.

54. **Remise gracieuse** de dettes à des associations logées par la Ville.

55. **Prestations de sécurité** incendie et de sûreté, maintenance des portes, portails et barrières motorisés de l'hôtel de ville.

56. **Rockstore**, fixation du montant du loyer de la salle.

57. **Permis de démolir**, pour l'ex-proprété Geoffriault, avenue Vincent-Auriol.

58. **Association Action contre la faim**, don au titre de l'urgence humanitaire dans la corne de l'Afrique.

Conseil municipal

59. Comité départemental de l'Unicef, attribution de subvention.

60. Affaire retirée.

61. ZAC Nouveau Saint-Roch, agrément de candidature de Bouygues Immobilier.

62. ZAC Parc Marianne, extension et vente de parcelles à la Serin, rue du Mas Rouge.

63. Montpellier Territoire numérique, demande de subventions.

64. Plan local d'urbanisme, modification simplifiée, approbation.

65. Ravalement obligatoire des façades, attribution de subventions.

66. Pégase, extension du réseau haut débit sur la commune.

67. Château d'eau La Colombière, avenant à la convention d'occupation temporaire pour l'installation d'un relais radiotéléphone Bouygues Télécom.

68. Secteur d'aménagement du Coteau, acquisition de la propriété des consorts Maurel, au lieudit Gay Lussac. Approbation d'un compromis de vente.

69. Acquisition d'un appartement de Serge Monino, au 108 avenue de Toulouse.

70. Acquisition d'un terrain des consorts Robert, chemin des Grenadiers, bois de Bionne.

71. Rue Boussinesq, vente d'une emprise foncière et acquisition à Eiffage Immobilier Méditerranée de locaux en copropriété, dans l'immeuble à construire, afin de réaliser une crèche et une salle associative.

72. Risque naturel majeur, acquisition de propriétés rue Courte-Oreille, exposées à un risque d'affaissement.

73. Acquisition d'une propriété bâtie de M. et Mme d'Heur, 380 rue des Acconiers.

74. Secteur d'aménagement du Coteau, acquisition de la propriété des consorts Cartailiac, au lieudit le Coteau. Approbation d'un compromis de vente.

75. Acquisition de la propriété de M. et Mme Lecesne, 280 chemin de Pountingon.

76. Associations, convention d'utilisation des locaux et équipements scolaires.

77. Associations intervenant dans le milieu scolaires, attribution de subventions.

78. Écoles maternelles, modification des tarifs des temps d'accueil du soir.

79. Groupe scolaire François-Mitterrand, aménagement des espaces extérieurs, attribution de marchés de travaux.

80. Personnel municipal, modifications du tableau des effectifs.

81. Mise à disposition d'agents municipaux auprès de la direction départementale de la sécurité publique.

82. Budget principal, exercice 2011, décision modificative n°2.

83. Gaz de ville, autorisation de signer le marché d'approvisionnement.

84. Groupement de commandes entre la Ville et le CCAS pour l'achat et la maintenance de postes de travail bureautiques et de serveurs.

85. Réforme de véhicules et matériels.

86. Garanties d'emprunts pour le réaménagement de prêts souscrits auprès de la CDC par FDI Habitat.

87. Garantie d'emprunts réalisés auprès de la CDC par l'association d'Entraide et de Reclassement Social Chauillac Rauzy (AERS).

88. Marché de Noël, tarifs 2011.

Affaire 21. Six jeunes de 16 à 29 ans bénéficient d'une Bourse initiative jeune, versée par la Ville, pour réaliser leurs projets.

Des initiatives encouragées

Ils ont présenté et défendu leur dossier devant un jury. Et c'est parce que leurs projets étaient originaux et innovants, parce qu'ils faisaient appel à l'esprit d'initiative, à l'esprit de solidarité et au sens des responsabilités, que six jeunes ont été récompensés par une bourse.

• **Coralie Gaborian**, étudiante en agronomie, a choisi de rencontrer 24 agriculteurs respectueux de l'environnement, qui développent des solutions alternatives sur la durabilité. En plus de l'édition d'un livre, elle organisera à Sup Agro, à l'UM2 et à l'Espace Montpellier jeunesse, une exposition photographique intitulée *Tour de France de l'agriculture durable*, incluant des témoignages vidéo. Montant de la bourse : 800€.



Sophia Lazreg, lors de la présentation de son projet devant le jury de la commission d'attribution des Bourses.

Affaire 40. Les juniors se cultivent

L'Agora des savoirs se décline cette année encore auprès des enfants, avec la venue des conférenciers dans les écoles, le lendemain de leur intervention grand public. Treize classes vont recevoir ces universitaires chevronnés dans le cadre de l'Agora des savoirs juniors, de novembre à juin. Il ne s'agira pas de conférence, mais bien d'un dialogue entre un chercheur et les enfants, sur des thèmes adaptés à leur âge. En amont de la venue du chercheur dans la classe, un livre est offert par la Ville à chacun des enfants, pour leur permettre de préparer leurs questions. Programme des deux mois à venir : le 14 décembre, Alain Ghysen, abordera la *Certitude et incertitude dans le développement animal*, à l'école Lamartine. Le 4 janvier, Monique Vianey-Liaud s'entretiendra avec

• **Sophia Lazreg**, étudiante en BTS assistant manager, a souhaité, en partenariat avec l'association australienne Basket brigade, partager les fêtes de fin d'année avec les jeunes en difficulté de Sidney, en leur distribuant notamment des *packing day*. Elle mettra en place un blog et organisera une exposition photos à l'Espace Montpellier jeunesse, à l'auberge de jeunesse et à la Maison des étudiants. Montant de la bourse : 740€.

• **Nathan le Graciet**, étudiant en cinéma réalise un court-métrage intitulé *Yann*, mettant en scène la journée d'un jeune homme de 22 ans. Il sera diffusé dans les festivals de la région. Montant de la bourse : 1 200€.

• **Coline Hein**, étudiante en cinéma réalise un court-

métrage d'animation traditionnelle, *Rêve d'enfant*, qui sera projeté à l'Espace Montpellier jeunesse et à la maison pour tous Colucci. Montant de la bourse : 510€.

• **Thibaut Chopard-Lallier**, salarié, réalise une étude intitulée *Eau'tour du globe* sur "le différentiel de la gestion de l'eau potable à travers les continents", qui fera l'objet d'une exposition photos et d'une conférence à l'Espace Montpellier jeunesse. Montant de la bourse : 1 000€.

• **Emmanuelle Cozzani**, étudiante aux Beaux-arts, édite une revue novatrice *Infra*, pour permettre aux étudiants montpelliérains et de la région de faire connaître leurs travaux dans le but de se professionnaliser. Elle sera imprimée dans un atelier de sérigraphie et diffusée en janvier 2012, et donnera lieu à une exposition à l'Espace Montpellier jeunesse. Montant de la bourse : 1 500€.

Trois sessions d'attribution de la Bourse initiative jeune sont organisées chaque année par la Ville. La prochaine a lieu en mars 2012. Dépôt des dossiers avant le 3 février. ■

Infos : Espace Montpellier jeunesse, 6 rue Maguelone - 04 67 92 30 50.

les élèves de l'école Jean-Jaurès, des *Chemins incertains de l'histoire de la vie sur terre*. Le 11 janvier, Jean Sébastien Steyer abordera le thème de *La terre avant les dinosaures, redonner vie aux animaux préhistoriques* (école non encore déterminée) et le 25 janvier, Christian Amalvi parlera de *La Construction du Panthéon national, de l'époque romantique à nos jours*, avec les élèves de l'école Lamartine.

L'Agora des savoirs entre dans sa 3^e saison cette année, avec le succès qu'on lui connaît. Ses conférences, ouvertes à tous, ont lieu les mercredis à 20h30 au centre Rabelais, sous forme de trois cycles trimestriels. Elles sont diffusées en direct sur Divergence FM (93,9 FM) et disponibles en vidéo sur www.montpellier.fr et sur le site de la Parole des chercheurs, hébergé par la Maison des sciences de l'Homme de Montpellier. Infos : www.montpellier.fr

Conseil municipal

Affaire 52. Le 1^{er} rapport annuel sur le développement durable a été présenté aux élus. L'occasion d'un point sur les actions mises en œuvre à Montpellier.

Cadrage environnemental

En application du Grenelle 2, dont les dispositions viennent d'être introduites dans le Code général des collectivités territoriales, les communes de plus de 50 000 habitants doivent désormais rédiger un rapport de situation en matière de développement durable. Ce rapport doit ensuite être présenté et soumis au vote des élus du Conseil municipal, préalablement aux débats sur le projet de budget. Il prend en compte les cinq finalités du développement durable, inscrites dans le code de l'environnement : la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale, l'épanouissement de

tous les êtres humains et les modes de production et de consommation responsables. La Ville met en œuvre des démarches concrètes en ce sens, depuis de nombreuses années, afin de contribuer à son niveau aux nécessaires changements des pratiques et mentalités. 44 millions d'euros ont ainsi été économisés depuis 26 ans sur le patrimoine communal, grâce à une politique de sobriété et d'efficacité énergétiques et au développement des énergies renouvelables. Avec la signature de la Convention des maires avec l'Union européenne en 2009, Montpellier s'est également engagée à réduire ses émissions de CO₂ et sa consommation d'énergie de 20% d'ici 2012.



Le jardin DeMain, situé au Lemasson, est une des actions réalisées par la Ville, en faveur de la biodiversité.

Grenelle 2, qu'es-aco ?

Le Grenelle 2 est une loi de 2010, portant engagement national pour l'environnement. Elle décline, thème par thème, les objectifs entérinés par le premier volet législatif du Grenelle Environnement, la loi Grenelle 1. C'est un texte d'application, de territorialisation et de mise en œuvre de six chantiers majeurs concernant le bâtiment et l'urbanisme, les transports, l'énergie, la biodiversité, les risques et la gouvernance.

Un diagnostic du territoire, ainsi qu'un bilan carbone sont en cours de finalisation dans le cadre du Plan énergie climat. L'urbanisme est également raisonné et durable, avec notamment 11 écoquartiers planifiés, dont certains en cours de réalisation. En 2009, la Ville a rejoint le réseau de la Convention sur la diversité biologique de

l'ONU, afin de partager les avancées réalisées en matière de développement urbain respectueux de la biodiversité. Elle est également l'une des premières villes françaises à s'être dotée d'un plan pluriannuel d'actions en faveur de la biodiversité, qui court jusqu'en 2014. Enfin, Montpellier met en œuvre une politique d'achats responsables, a adopté un plan de

déplacement entreprise, réalise 4 écoles labellisées Bepos (bâtiment à énergie positive) et produit une énergie renouvelable, en partenariat avec la Serin, grâce à ses réseaux de chaleur. Les conclusions de ce rapport sur le développement durable peuvent être consultées dans leur intégralité sur le site Internet de la Ville : www.montpellier.fr. ■

Affaire 78. La première heure de l'accueil du soir en école maternelle est désormais payante.

Objectif sécurité et qualité

La Ville modifie les tarifs des temps d'accueil du soir dans les écoles maternelles, à partir du 5 décembre. La première heure de garderie de 16h45 à 17h45, jusqu'à présent gratuite, devient payante et nécessite l'inscription préalable des enfants, dès le matin, pour prévoir le nombre des animateurs encadrants. « Il s'agit d'une décision qui vise l'intérêt pédagogique, mais aussi la sécurité des enfants, explique Jean-Louis Gély, adjoint au maire délégué à la réussite éducative ». L'an dernier, 2 800 enfants de maternelle fréquentaient tous les jours l'accueil gratuit de 16h45 à 17h45. L'encadrement par des agents diplômés était

prévu en conséquence. Un quota d'un encadrant pour 10 enfants a été convenu dans une convention de partenariat, signée avec la CAF, dans le cadre de la généralisation de l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE), afin de mener à bien notre projet de réussite éducative. Or depuis la rentrée, 400 enfants supplémentaires (+ 15 %) fréquentent cet accueil. Et au total, un demi-millier ne sont pas inscrits par les familles. Et ces chiffres peuvent augmenter au fil des mois.

« Si nous demandons que les familles inscrivent leur enfant à la première heure d'accueil, dès le 5 décembre, c'est parce qu'une fois le temps sco-

laire terminé, nous avons besoin de savoir combien d'enfants resteront sous la responsabilité de l'animateur et donc de la Ville ». Il ne s'agit donc pas d'une démarche comptable destinée à rapporter de l'argent. Désormais, les tarifs s'échelonnent en fonction du quotient familial :



Dès le 5 décembre, les familles doivent inscrire leur enfant à la 1^{re} heure d'accueil.

de 0,17 € à 0,34 € pour la 1^{re} heure d'accueil et de 0,31 € à 0,62 € pour la 2^e heure. Il n'y aura donc que peu ou pas de répercussion financière pour les familles. À titre d'exemple, pour une famille en tarif 5 (situé au début de la grille tarifaire), l'ancien tarif pour l'heure d'accueil de 17h45 à 18h45 était de 0,60 €. Pour cette même famille, à partir du 5 décembre, le tarif pour l'accueil de 16h45 à 17h45 est fixé à 0,20 € et celui de 17h45 à 18h45, à 0,40 €. Soit 0,60 € pour les deux heures.

Pour les familles au maximum de la grille du quotient familial, le total des deux heures sera de 0,93 €. ■

Infos : 04 67 27 81 00

Tribune politique**La majorité municipale****Un équipement pour cent ans !**

Max Lévi, président du groupe socialiste - mouvement des citoyens et apparentés

L'ambition des équipes municipales, qui ont porté le projet du nouvel hôtel de ville, peut se résumer par cette formule lapidaire : « être à l'écoute et répondre aux exigences de nos concitoyens ».

Deux maires ont été promoteurs de ce projet, Georges Frêche et Hélène Mandroux, chacun conscients des enjeux et du rôle essentiel d'une mairie pour les Montpellierains. Aujourd'hui, nous avons cet équipement structurant et nous pouvons ambitionner de donner à Montpellier toute la place que sa dimension et son avenir exigent, dans une logique de construction démocratique,

avec la participation de tous les citoyens. C'est l'enjeu du siècle à venir.

Rigueur, mais pas pour tous !

Michel Passet, président du groupe communiste

Le débat d'orientation budgétaire l'a montré. Les désengagements de l'Etat s'amplifient, les moyens des collectivités territoriales s'amenuisent.

Malgré cela, il convient de faire face, en refusant l'augmentation de l'impôt, en veillant à ne pas rajouter des difficultés à ceux pour qui la vie est déjà insupportable. Le président le dit : « la crise dans les banlieues, c'est la faute aux jeunes, aux malades, aux pauvres qui trichent, aux politiques qui s'enrichissent ».

Pas un seul mot sur les 45 milliards de bénéficiaires

prévus en 2011 par les multinationales, sur les salaires moyens des grands patrons, 1,3 million d'euros en 2010, + 37 %...

La crise, c'est trop d'injustices, ce n'est pas ce que l'on veut pour nos vies, pour notre ville.

Objectif intérêt général

Perla Danan, présidente du groupe Société civile

La nouvelle mairie symbolise le cap pris par la ville, qui se dote de moyens adaptés à ses ambitions. Ce bâtiment est aussi le témoin des engagements du maire et des élus au profit de l'intérêt général, avec des choix quelquefois difficiles et exigeants. Il rappelle aux élus leur responsabilité vis-à-vis des Montpellierains, ces mêmes Montpellierains qui ont quelquefois boudé les urnes, car déçus par la classe politique. Une

responsabilité qui consiste à toujours dépasser les enjeux personnels, de carriérisme ou les querelles d'egos, pour privilégier l'intérêt général. Une éthique personnelle, mais aussi une condition incontournable pour que chaque électeur puisse croire à nouveau en l'espoir porté par son bulletin de vote. N'oublions jamais l'adage : « c'est l'homme qui sert la fonction et non la fonction qui sert l'homme ».

Les Hivernales

Marc Dufour, président du groupe Modem-PRG

La crise que traverse le pays est sans précédent et n'épargne personne. Elle est à la fois économique, financière, sociale et morale. Le commerce s'effondre, le pouvoir d'achat est en berne, le lien social s'effrite, le moral est au plus bas et cette liste est non exhaustive.

Pour faire face à cela, la ville de Montpellier redonne de l'espoir aux Montpellierains à travers l'organisation des Hivernales. Un événement qui soutient le commerce, l'économie et l'emploi ; qui redonne le sourire aux Montpellierains avec la mise en place d'animations gratuites liées aux fêtes de fin d'année. Une manifestation qui s'inscrit pleinement dans le « mieux vivre ensemble ».

Un mois d'échanges et de convivialités, que la Ville offre aux Montpellierains pour faire oublier, le temps d'une promenade en centre ville, ces temps de crise.

L'opposition municipale**Indécent bâtiment**

Jacques Domergue, président du groupe UMP - Non Inscrits & Gauche moderne

Vous le savez, depuis 2008, nous étions farouchement opposés à la construction d'une nouvelle mairie d'une telle ampleur, dont le coût final va avoisiner les 150 millions d'euros. Pourquoi nous sommes-nous opposés à cette dépense ? Non pas par dogmatisme, ni par opposition systématique à une décision de gauche, mais parce que notre ville en pleine expansion, qui connaît des taux de chômage records et une précarité sociale importante, avait bien d'autres chantiers prioritaires qui auraient été bien plus utiles aux Montpellierains : éducation, transports, crèches,

logement, emploi, qui sont les vraies inquiétudes des habitants.

Aujourd'hui, en période de crise, cette dépense apparaît encore plus indécente tant la démesure du bâtiment apparaît aux yeux de tous : comment justifier que le bureau du maire fasse 140 m² et soit desservi par un ascenseur privé ?

Au coût pharaonique de ce bâtiment viennent aujourd'hui s'ajouter des nouveaux frais très importants, liés à son inauguration. Si notre groupe n'y a pas assisté, c'est que nous ne cautionnons pas ces dépenses superflues, qui n'apportent rien.

Il n'est pas dans nos valeurs de s'opposer à un projet et d'assister à son inauguration, autour d'un buffet de petits fours et de cham-

pagne. Le respect de nos électeurs, du mandat qu'ils nous ont confié en 2008, passait par le boycott de cette manifestation, aussi indécente qu'onéreuse. Vous pouvez nous contacter : 04 67 85 78 96.

Pour un budget, bouclier social contre la crise

Francis Vigié, pour le groupe Europe-Ecologie-les Verts et NPA-FASE

À l'heure où la finance dicte, non seulement, leur politique aux Etats, mais fait et défait les gouvernements comme nous venons de le voir en Grèce et en Italie, la discussion budgétaire ne peut se faire en dehors du contexte de la crise du système capitaliste. De son côté, Sarkozy nous promet l'austérité, toujours plus d'austérité.

La situation économique et sociale peut changer rapidement. Le budget de la ville doit être un bouclier social, un refus net de payer une crise, dont les habitants ne sont en rien responsables. Les mesures sociales doivent être au cœur du budget. Les besoins sociaux sont des droits, non des objets de profit, il faut bloquer les loyers et mettre en place la gratuité des transports publics. Le bien commun doit être entre les mains de la collectivité et non aux mains d'entreprises privées, l'eau doit être en régie, les parkings publics ne doivent plus être gérés par le privé. L'argent public doit rester public, arrêtons les subventions à Ryanair, à l'enseignement privé, développons les ser-

vices publics. Mettons fin aux dépenses de prestige. Débattons, décidons des priorités dans les quartiers. Mobilisons-nous tous ensemble.

Contribuables en colère Martine Petitout, indépendante

Si vous souhaitez comprendre pourquoi Montpellier est la grande ville la plus taxée, consultez : <http://pagesperso-orange.fr/ach34> Vous pouvez faire part de vos doléances sur vos impôts locaux et leur utilisation par mail : ach34@wanadoo.fr ou par tél. 04 67 03 44 44.

Vies de quartier

L'image du mois



Port-Marianne a pris une allure féérique durant la ZAT qui s'est déroulée du 11 au 13 novembre. Chaque soir, 1111 verrines, 1111 bûches, 11 candélabres, 11 grandes flammes furtives et des braséros ont réchauffé le pourtour du bassin Jacques-Cœur et métamorphosé la nuit, pour la plus grande joie du public.

Montpellier centre

Figuerolles - Les Arceaux - Boutonnet - Les Beaux-arts - Les Aubes - Antigone - Gambetta - Comédie - Gares - Centre Historique



À Rondelet, le 28 octobre, les jeunes ont inauguré la fresque qu'ils ont réalisée dans le cadre d'un chantier citoyen. En contrepartie une partie de leur permis de conduire est co-financé par la Ville.



le billet de votre élue

« Les habitants et associations se sont mobilisés lors de la concertation »

Fanny Dombre-Coste
adjointe déléguée au quartier

Le 3 novembre, dans le cadre du Plan local de déplacements (PLD), les nouvelles dispositions en matière de circulation sur le périmètre Verdanson/Beaux-Arts/Boutonnet ont été présentées en réunion publique à la Maison de la Démocratie. Les services de la Ville ont travaillé en écoutant au mieux la parole des habitants, cela bien sûr dans la mesure des contingences techniques. Je tiens à saluer les habitants et associations de quartier qui se sont mobilisés et investis lors de la concertation. Le but étant d'améliorer les déplacements autour du centre-ville, avec une mise à double sens des quais du Verdanson. Les travaux se dérouleront à partir d'avril prochain et le nouveau plan de circulation sera mis en œuvre en octobre.

Il ne restera plus qu'à terminer la dernière portion de l'anneau de distribution ceinturant le cœur de ville. Une étape ultime qui sera menée dans le quartier Saint-Jaumes, avec là aussi de nombreuses phases de concertation.

Je tiens à rappeler que durant les fêtes de fin d'année, la rue du Faubourg-Boutonnet est entièrement ouverte à la circulation.

CONTACTS

■ Fanny Dombre-Coste
Maison de la Démocratie, 16 rue de la République
Tél. 04 67 34 88 05
■ Magalie Couvert
Mairie de Montpellier - 1 place Georges-Frêche
Tél. 04 34 88 76 85

L'association **Commerçants via Gambetta** a été créée il y a un an. Elle organise sa première manifestation festive samedi 10 décembre, une occasion de découvrir la richesse de l'offre commerciale du quartier.

Gambetta sur les rails

Les travaux de la ligne 3 du tramway sont à l'origine de nouvelles convivialité et solidarité entre les commerçants du cours Gambetta. « Cela a créé une dynamique qui nous a permis de nous fédérer autour de l'association, pour formuler des demandes auprès de la TaM lors du chantier, ou auprès de la CCI et de la Ville », explique Patrice Baudon, président de l'association Commerçants via Gambetta. Cette avenue, amenée à devenir les "Champs-Élysées" de Montpellier, ravit habitants et commerçants. « Nous sommes "vernissés", poursuit le président. Ici, il y aura tous les avantages de la piétonisation. Nous avons le bus, deux voies de circulation automobile, un parking en sous-sol le long du cours et dans quelques mois, le tramway. C'est merveilleux ».

Une calèche sur la ligne

Forte de ses 30 adhérents l'association compte bien grossir encore. « Nous avons plein de projets. Et pour commencer, il faut une action percutante et visible pour faire revivre le cours Gambetta après les travaux ». C'est ainsi que, samedi 10 décembre, ils organisent une fête de la place Saint-Denis au plan Cabanes, en passant par les rues du Cheval-Vert et André-Michel. Une première animation intitulée "Fêtons la fin des travaux". La journée sera un peu décalée dans le temps, puisqu'une calèche tractée par

des percheros se promènera sur les rails du tram. Elle amènera avec elle, le Distilland jazz band, qui jouera les standards les plus connus de la New Orleans, dans le style "brass band" ou "dixieland", le long du cours et des rues, où passera le tramway. Durant les pauses du

groupe musical, l'équipage amènera aussi les visiteurs faire des tours gratuits de calèche.

Des photos et une tombola

Les commerçants organisent, aussi ce jour-là, une exposition de photos anciennes

représentant le cours Gambetta à l'époque où le tramway passait par là, un clin d'œil au passé, et bien sûr au futur proche. Durant les dix jours qui précèdent l'événement, ils distribueront à leurs clients un coupon à faire valider dans quatre magasins de leur choix, qui sera mis dans l'urne le 10 décembre, avec un tirage au sort le jour même à 18h. Les lots sont conséquents : le premier recevra 800 € en bons d'achat et les 30 autres, des bons d'une valeur de 20 €.

Alors, rendez-vous le 10 décembre pour redécouvrir le cours Gambetta. ■



Comme à la belle époque, une calèche parcourra le cours Gambetta.

Les commerces participants

Ils sont situés sur le boulevard Gambetta et dans les rues du Cheval-Vert et André-Michel : électricité plomberie, tatoueur, hôtel, agence immobilière, école de peinture, épicerie de jour et de nuit, auto-école, librairie, miroiterie, serrurerie, salon de thé, téléphonie, traiteur, assurances et mutuelle, bazar, solderie, quincaillerie, habillement, institut de beauté, coiffure et accessoires, bar, restaurants, tabac-presse, boulangerie, droguerie, opticien, onglerie, pharmacie, atelier ludo-éducatif...

Candolle

Le comité de quartier Les amoureux de Candolle invite ses adhérents, ainsi que les habitants du quartier Ecusson Nord, à assister à son assemblée générale, vendredi 16 décembre à 18h30, à son local situé 19 rue Lallemand. Les activités socio-culturelles proposées par l'association, les actions pour l'amélioration du cadre de vie du quartier et les projets seront exposés. La parole sera largement donnée aux habitants, adhérents ou non. Faites remonter les problèmes, apportez vos suggestions. La réunion se prolongera par une soirée conviviale et musicale avec apéritif, soupe à l'oignon et les plats, salades, gâteaux que chacun apportera.

Infos : Sylvie Råber-Keel
04 67 66 10 05
www.lesamoureuxdecandolle.com

Slam. Avec un stylo et une feuille de papier, Chantal Enocq amène petits et grands sur les chemins de la poésie urbaine scandée.

Le pouvoir des mots

De la danse en passant par le théâtre de rue et l'écriture, Chantal Enocq est arrivée au slam (poésie urbaine scandée) en 2004. Elle a créé l'association Lâche les mots, grâce à laquelle elle diffuse la pratique du slam auprès d'un public très large, tant sur les quartiers, qu'auprès des scolaires ou des particuliers.

Elle se place un peu comme un médiateur social, parce que pour elle, le slam amène la culture là où elle n'est pas. « Pas besoin de faire partie d'un club de poésie, d'être passé par l'université, chacun peut



Chantal Enocq, "faiseuse" de poésie.

venir écrire et déclamer son texte ». Elle a même réussi à travailler avec des personnes à la limite de l'analphabétisme, grâce au langage SMS. Elle sait que c'est en valorisant les gens que l'on tire le meilleur d'eux-mêmes et ne pose pas de censure, mais s'autorise des interdits : pas de texte raciste, sexiste ou sur des thèmes religieux. « Nous sommes dans la poésie, dans la littérature, pas dans la polémique politique ». Chaque participant a son style et trouve son écriture dans les ateliers qu'elle mène avec son acolyte, Corentin Coupé. « Ce qui est formidable, c'est

que le slam ne souffre pas de la crise. Il suffit juste d'avoir un crayon et une feuille de papier ». Ses ateliers d'écriture poétique durent de deux heures et peuvent accueillir jusqu'à douze participants de 18 à 90 ans. Alors n'hésitez pas à pousser la porte et à participer à l'un des prochains ateliers, qui ont lieu au local de l'association à quelques mètres de la rue de l'Université, les lundis 12 et 19 décembre, ainsi que les 9, 16 et 25 janvier à 19h30. ■
Infos : Lâche les mots
4 rue du Refuge - 06 12 05 32 30
www.lachelesmots.com

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Joseph-Ricôme
04 67 58 71 96

Noël pour tous : Ça fait tic ça fait tac le 14/12. Sur réservation ♦

L'invité des nuits du chat, le 16/12.

Stage de clown-théâtre pour adultes, Nez pour nez : le duo, les 17 et 18/12.

Infos : 04 67 58 32 37 ou 06 31 66 81 99.

Maison pour tous Frédéric-Chopin
04 67 72 61 83

Rendez-vous durables avec la LPO, le 2/12 et 6/01 à 20h.

Soirée d'improvisation Wook'impro, le 10/12 et le 7/01 à 20h30. Infos : 06 71 71 27 92

Rendez-vous durables avec La Sphère Oblik le 16/12 à 20h. ♦

Stage de lindy-hop et charleston pour adultes, le 17/12. Infos : 06 84 41 12 92.

Cabaret sauvage, le 17/12 à 16h45, dans le parc. ♦

Noël pour tous, Les trois vies de Zéfurine, le 19/12 à 15h30. Sur réservation ♦

Capoeira, initiation et découverte 6-12 ans, les 20 et 21/12. Infos : 06 61 54 07 37.

Maison pour tous George-Sand
04 67 79 22 18

Match d'impro Les Ours Molières, le 2/12 à 21h.

Spectacle intergénérationnel de contes des mille et une nuit, le 6/12 à 15h. ♦

Expo de peinture du 7 au 23/12, Au cœur de la lumière, de Monique Lecoœur. ♦

Les 4h littéraires, le 8/12 à 17h30. Présentation des recueils de Cristina Crisci.

Visite guidée de l'Agora, le 8/12 à 17h.

Répétition publique de Rosa Paris, le 10 et 17/12 à 17h.

Stage de danse africaine, adolescents et adultes le 18/12.

Maison pour tous Voltaire
04 99 52 68 45

Danse créative handi-valide, le 3/12 à 10h30. Infos : 06 74 90 98 22.

Théâtre d'improvisation, Improspectus Vs FBI, le 16/12 à 21h. ♦

Noël pour tous : Emo Saliboulé, le 16/12 à 17h et 19h. ♦

Réveillon du jour de l'An du comité de quartier Pasquier Dom Bosco, le 31/12 à 20h30.

Repas dansant au champagne avec orchestre. Infos : 04 67 65 41 29.

Maison pour tous Albertine Sarrazin
04 67 27 24 66

Des rencontres et des livres, Florence Ferrari, Le Roi Barbare, le 9/12 à 14h30. ♦

Noël pour tous, En attendant le Père Noël, le 17/12 à 14h30. ♦

Cévennes

Alco - Petit Bard - Pergola - Cevennes - Saint-Clément - La Chamberte - La Martelle - Montpellier Village



Les enfants des centres de loisirs Churchill, Savary, Spinoza et Camus ont célébré Halloween, tous ensemble le 28 octobre. Sorcières, fantômes, vampires et autres squelettes ont festoyé dans une ambiance démoniaque mais joyeuse.



le billet de votre élu

« Les jeunes de notre quartier méritent l'excellence »

Christian Bouillé, adjoint délégué au quartier, conseiller régional

Le collège Las-Cazes classé "ambition réussite" accueille depuis septembre, une classe judo, officiellement inaugurée le 15 novembre dernier au gymnase de la Condamine. De nombreux partenaires ont initié ce projet d'insertion éducatif et sportif, notamment la Ville, le Conseil général, l'Inspection académique, le Comité de judo de l'Hérault, le collège Las-Cazes représenté par Anne Mayard ainsi que les acteurs sociaux éducatifs des quartiers Cévennes et Petit-Bard. Par la philosophie du judo et plus généralement par la pratique d'un art martial, les jeunes du quartier bénéficieront d'un accompagnement progressif et durable vers l'éducation, l'insertion et l'excellence sportive.

Par ailleurs, je vous rappelle que vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales afin de voter aux élections présidentielles et législatives de 2012.

CONTACT

■ **Christian Bouillé**
Maison pour tous Paul-Emile-Victor,
1247 av. du Professeur Louis-Ravaz
Tél.: 04 99 58 13 58

Noël pour tous. La maison pour tous Marcel-Pagnol embarque les petits et les grands pour un voyage d'amitié et de tolérance sur *Le bateau de Rico*, le samedi 10 décembre. C'est un spectacle gratuit à voir dès 2 ans.

Autour de la mer Méditerranée

En cette période de fête qui arrive à grands pas, la maison pour tous Marcel-Pagnol nous convie à embarquer sur *Le bateau de Rico*, le samedi 10 décembre à 15h. Ce spectacle, offert par la Ville, est ouvert aux familles et se présente comme une aventure en mer Méditerranée. Réalisé par Christian Benoist, moniteur de marionnettes, il offre aux enfants, de jolis décors, de douces musiques et des marottes d'excellente facture.

L'histoire commence non loin de notre littoral. Rico se promène sur la plage, ramasse des coquillages, court après les mouettes et regarde les nuages. Un matin, une étoile bleue lui dit un secret: «Un trésor merveilleux se cache dans un coffre, là-bas, tout au bout de la mer». C'est alors que Rico prend le large sur sa barque catalane.

Un bateau un peu magique à bord duquel il sera beau-



Un spectacle jeune public sur l'amitié et la tolérance.

coup question d'amitié et de tolérance.

En effet, en Sicile, au pied de l'Etna, il rencontre Tinéa. Un peu plus loin, en Afrique du Nord, il fait la connaissance de Malik, un jeune berger berbère. Ensemble, ils naviguent sur leur embarcation, traversent le désert, découvrent un coffre aux mille merveilles. Leur aventure est pleine de rebondissements.

L'esprit de l'éducation populaire

«Ma culture est celle de l'éducation populaire, explique Frédéric Barrandon, directeur de la maison pour tous Marcel Pagnol. Elle est indissociable des maisons pour tous, qui prônent des valeurs de laïcité. Donc, pour les spectacles que je choisis, j'ai besoin qu'ils soient empreints de sens et qu'ils suscitent une réflexion chez les spectateurs».

Le bateau de Rico vogue sur

le thème de l'amitié, de la tolérance et raconte le voyage de ces trois enfants vivants sur les deux rives de la Méditerranée. «Ma rencontre avec l'acteur Daniel Dodet a réussi à me convaincre même si dans cette histoire, le thème de Noël est loin, mais il évoque la paix, la tolérance, le sujet est donc opportun. D'autant que l'histoire se passe dans le bassin méditerranéen et que Montpellier est une ville cosmopolite», ajoute Frédéric Barrandon, qui de par son expérience d'animateur de rue depuis 1999, et en tant que directeur de maison pour tous continue à tisser du lien dans le quartier.

Par leurs choix artistiques, les maisons pour tous se doivent de préserver cette valeur fondamentale, celle de l'éducation populaire. Alors rendez-vous le 10 décembre pour un voyage en mer méditerranée. ■

Infos : 04 67 42 98 51

Au collège Las-Cazes, les élèves s'investissent toute l'année dans un projet pédagogique, solidaire et sportif avec Action contre la faim.

« L'année prochaine, on recommence ! »

Durant l'année scolaire 2010-2011, le collège Las-Cazes s'était mobilisé avec l'association Action contre la faim. Après plusieurs mois de sensibilisation, les jeunes ont pris le départ d'une course organisée par le collège. Chaque élève muni d'un passeport s'est choisi des parrains qui se sont engagés à payer une somme en fonction du nombre de tours de piste effectué. L'idée étant de courir un maximum de kilomètres. Les élèves ont pu ainsi récupérer 1 290 euros.

«J'ai besoin de fédérer le collège autour de thèmes variés pour donner envie aux élèves et susciter leur engagement, explique Anne Mayard, la principale de Las-Cazes. L'an dernier, j'ai vu le collège porté par une vague d'enthousiasme». Pour cette manifestation, tout le personnel s'était mobilisé. En amont, un



Affiches réalisées par les élèves d'Emeline Sivadier, professeur d'arts plastiques.

intervenant d'Action contre la faim, est venu présenter un film sur le fléau de la faim et du manque d'eau. Et la course fut une consécration pour ces élèves qui ont compris qu'il existait un ailleurs. Même les collégiens habituellement peu mobilisés, se sont surpassés. Ce travail de sensibilisation réelle, tout au long de l'année a provoqué une ouverture d'esprit et une évolution dans leurs représentations. Les élèves ont dépassé leurs propres difficultés. «Cela nous a confortés dans nos convictions, plus on emmène les élèves vers des rencontres, plus c'est positif, conclut Anne Mayard, et l'année prochaine nous recommençons». Alors, Claudie Vaufreydaz, professeur d'EPS et pilote du projet, vient d'inscrire le collège Las-Caze à la course contre la faim prévue le 11 mai 2012. ■

Infos : 04 67 04 39 39

Urgence humanitaire Afrique

La Ville a octroyé le 7 novembre, une subvention à l'association Action contre la faim.

Depuis quelques mois, la corne de l'Afrique (Somalie, Kenya, Djibouti, Ethiopie) est frappée par une famine d'une gravité exceptionnelle, deux millions d'enfants de moins de 5 ans qui souffrent de la faim. Action contre la faim intervient en Afrique depuis 1979, par un programme de nutrition, de santé, d'eau, d'assainissement, d'hygiène et de sécurité alimentaire. Le don de la Ville va lui permettre de mener des actions d'urgence et d'aider davantage d'enfants.

Infos : www.actioncontrelafaim.org

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous François-Villon
04 67 45 04 57

Le Noël de Lili, spectacle pour les enfants de 6 mois à 2 ans, le 9 décembre de 10h à 10h30, sur réservation. ♦

Tandem, spectacle de cirque poétique, le 16 décembre à 19h, sur réservation. ♦

Noël pour tous. *Peter Pan*, le 22 décembre à 15h, sur réservation. ♦

Maison pour tous Fanonne-Guillierme
04 67 04 23 10

Noël pour tous. *Ça fait tic... ça fait tac*, le 23 décembre à 15h, spectacle pour les enfants de 18 mois à 6 ans, sur réservation. ♦

Maison pour tous Paul-Emile-Victor
04 99 58 13 58

Le nu, exposition de dessins, peintures, sculptures du 7 au 23 décembre de 9h à 19h. Vernissage le 6 décembre à 19h, sur réservation. ♦

Les rendez-vous de l'histoire. *Geishas, traditions et modernité*, le 13 décembre à 15h et à 17h30 par Françoise Pezziardi. ♦

Noël pour tous. *Timmo*, le 20 décembre à 15h, spectacle dès 4 ans, sur réservation. ♦

Maison pour tous André-Chamson
04 67 75 10 55

Noël pour tous. *Cabaret Bébé*, le 20 décembre à 9h30 et à 10h30, spectacle de 6 mois à 3 ans, sur réservation. ♦

Noël pour tous. *Cendrillon combien tu chausse?* Spectacle dès 4 ans, le 21 décembre à 15h, sur réservation. ♦

Maison de quartier Antoine-de-Saint-Exupéry
04 67 47 30 90

Noël pour tous. Spectacle musical d'Emo Saliboulé, le 14 décembre à 15h, pour les enfants de 3 à 4 ans, sur réservation. ♦

Soirée chansons françaises, le 16 décembre à 19h, par le comité de quartier Rocambale Ouest, sur réservation. ♦

Prévention cancer du sein

Une mammobile stationnera le mardi 3 janvier de 9h à 18h, sans interruption sur le parking du magasin Géant Casino, avenue de Lodève. Les femmes de 50 à 75 ans peuvent venir faire une mammographie gratuitement. Ce programme de dépistage du cancer du sein est organisé avec l'association AMHDCS. Infos: 0 800 801 301 et www.mammobile.com

Croix d'argent

Estanove - Pas du Loup - Tastavin - Mas Drevon - Lepic - Croix d'argent - Ovalie - Bagatelle - Puech d'argent



L'Espagne était au cœur de la fête annuelle de l'Ehpad Simone-Demangel le 19 octobre. Les 82 résidents se sont régalez d'un repas traditionnel et ont apprécié les démonstrations de flamenco.



le billet de votre élue

«Être attentifs aux conditions de vie des handicapés»

Marlène Castro, adjointe déléguée au quartier

Un grand défi de notre société est l'intégration des personnes handicapées. Le sport est un des vecteurs pour y parvenir. Le handicap n'est pas un obstacle à la pratique d'un sport, bien au contraire, il permet un certain bien-être, à la fois physique et mental. La tenue du Championnat de sarbacane, au gymnase Albert-Batteux, le 8 novembre a permis de se rendre compte de l'action formidable qu'effectue Handisport.

Nous sommes très attentifs aux conditions de vie des personnes handicapées. Afin de faciliter leurs déplacements, des aménagements spécifiques permettent une grande accessibilité à l'espace urbain et aux transports. La majorité des bus et des rames de tramway sont accessibles pour toutes formes de handicaps. Les stations de tramway ont également été aménagées pour le confort des personnes en fauteuil roulant et des non-voyants. La Ville multiplie les places de stationnement réservées aux personnes handicapées et veille à l'accessibilité de la voirie communale.

CONTACT

■ **Marlène Castro. Maison pour tous Albert-Camus. 118, allée Maurice-Bonafos**
Tél. : 04 67 69 93 47

L'île de la Réunion est à l'honneur pendant tout le mois, à la maison pour tous Colucci. Une exposition de photos, un concert et un spectacle permettent de mieux connaître cette culture d'outre-mer.

Loin des clichés

Le 20 décembre, à Bagatelle, ne sera pas un jour comme les autres. Une ambiance épicée flottera dans les locaux de la maison pour tous Michel-Colucci. Ce ne sera pas un atelier cuisine qui sera à l'origine des saveurs, ce jour-là. L'odorat et le goût ne seront pas sollicités mais plutôt les oreilles et les yeux. L'équipe de Colucci nous invite à La Réunion. «C'est un heureux concours de circonstances, constate Laurence Ravel, la directrice de la structure municipale. Tout est parti du spectacle de Noël que nous accueillons cette année». Avec *Touré, Médhi, la zolie tantine... et le vilain Zorey*, les enfants pourront entrer dans le monde d'un jeune réunionnais, qui quitte son île pour la métropole. «Ce conte musical, visible dès 4 ans, est un spectacle mélangé de tendresse et d'émotion. La confrontation à l'intolérance est sur-



La vision photo décalée de Julien Maillot accompagne les poèmes d'Ophélie Brodelle qui s'interroge : « Sont-ils comme moi ? ».

Le Championnat de l'Hérault de sarbacane s'est déroulé au gymnase Albert-Batteux le 8 novembre. Cette compétition prouve que sport et handicap sont compatibles.

Au bout du souffle

Comme chaque année, le gymnase Albert-Batteux a accueilli le Championnat de l'Hérault de sarbacane, organisé par le Comité départemental handisport. Une épreuve qui compte également pour le Critérium régional. Plus de 60 participants, venus de 8 établissements de santé du département se sont retrouvés le 8 novembre pour une compétition, qui concernait les plus de 20 ans. S'entraînant sous l'égide du Montpellier club handisport, ils avaient tous à cœur de parvenir à loger les fléchettes au centre de la cible. Le tir à la sarbacane a été choisi pour les qualités et les compétences qu'il développe auprès d'un public très lourdement handicapé. « Cette activité nécessite une grande rigueur et une maîtrise technique absolue de



La sarbacane est un sport développant le contrôle du souffle.

passée grâce à l'amitié, la solidarité et l'humour».

Un monde chaloupé, au son du kayamb

En préparant la venue du spectacle, la directrice se rend compte que le 20 décembre est une date symbolique pour les Réunionnais. Ils célèbrent, ce jour-là, l'abolition de l'esclavage. En 1848, sur l'île, 62 000 esclaves devenaient libres. À l'occasion de la «Fête Caf», fête des cafres (les Noirs, descendants d'anciens esclaves), le jour est férié depuis 1981. À Saint-Denis, Saint-Pierre ou au Tampon, tous les habitants, toutes origines confondues, se retrouvent, principalement autour de concerts gratuits. C'est l'occasion pour les chanteurs traditionnels de faire une représentation dans toute l'île. Pourquoi ne pas continuer ce qui a été commencé à 15h avec les enfants, par un concert, le soir, pour les plus grands? s'est interrogée l'équipe de Colucci. Et c'est ainsi que s'est décidé

le concert que Nada Roots présentera à 20h. Ce duo montpelliérain a gardé de ses racines réunionnaises tout un monde chaloupé, peuplé d'histoires nonchalantes, mordantes ou amoureuses. Émy et Nada invitent à un voyage métissé vers la poésie portée par des accents reggae et des percées hip-hop. Ce soir-là, ce sera l'occasion d'entendre ou de découvrir le kayamb, l'instrument de musique des esclaves. Daniel Gigant, alias Nada, n'est pas un inconnu sur la scène musicale montpelliéraine. Producteur indépendant, le premier album du groupe est sorti en 2008.

«Cet endroit nous hante»

Mais l'événement avait besoin d'un lien. L'idée d'une exposition a germé. «Nous avons contacté l'association Kanasuk qui nous a conseillé le travail d'un jeune photographe, Julien Maillot». Lui aussi est originaire de La Réunion. Arrivant de Saint-Paul, il a intégré l'École des Beaux-arts

de Montpellier. «L'exposition veut présenter La Réunion d'une façon différente. Les photos sont loin des images auxquelles on pourrait s'attendre. Pas de couchers de soleil, mais la diversité des populations. Toutes les couleurs sont représentées à La Réunion, et tout le monde vit en harmonie». Les clichés seront accompagnés de poèmes, écrits par Ophélie Brodelle. Il s'agit d'accorder une sensibilité visuelle aux sentiments ressentis et couchés sur papier. «Quels souvenirs avons-nous gardé de l'île? s'interroge Ophélie. Cet endroit nous hante mais nous n'y demeurons plus. Au travers de cette exposition, nous livrons une vision contemporaine de notre terre d'origine». L'exposition est visible tout le mois de décembre dans le hall de la maison pour tous Colucci. Le vernissage a lieu le 7 décembre à 18h. ■ **Infos** : Maison pour tous Michel-Colucci. 205, rue de Chengdu. 04 67 42 52 85. Bus n° 11 ou la ronde : arrêt Rouget de Lisle.

Agenda

Les manifestations signalées gratuites

Maison pour tous Albert-Camus 04 67 27 33 41

Noël pour tous. *Le K-Baré*, par la Cie Blabla Production, le 22 décembre à 16h. ♦

Maison pour tous Michel-Colucci 04 67 42 52 85

Exposition. *Natale est ma terre*, paysages et portraits croisés de l'île de La Réunion. Photos et poèmes de Julien Maillot et Ophélie Brodelle. Jusqu'au 23 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Vernissage le 7 décembre à 18h. Partenaire: association Kanasuk. ♦

Trucs et Trocs. Les décos de Noël, le 13 décembre de 20h à 22h. Fabrication et troc de décorations de Noël: origami, emballages cadeaux, déco de table ou de sapin...

Noël pour tous: *Touré, Médhi, la zolie tantine... et le vilain Zorey*, par la compagnie Nada Roots, le 20 décembre à 15h. Sur réservation. ♦

Concert. Nada Roots, le 20 décembre à 20h. Sur réservation.

Ciné famille. *Pirates des Caraïbes 4*, de Rob Marshall, le 21 décembre à 15h. ♦

Un cabaret dès 3 ans



Dans l'univers feutré d'un cabaret de bric et de broc, Chtong, indomptable dresseur, confie à Pff, son garçon de piste dévoué mais maladroit, ce qu'il a de plus précieux au monde: sa puce savante. Oui mais voilà, perdre le clou de son spectacle a de quoi vous rendre complètement marteau... Voici la trame du *K-Baré*, le spectacle de Noël que propose le 22 décembre, la maison pour tous Albert-Camus. Ne loupez pas ce spectacle familial drôle et poétique, imaginé par Fabien Coulon et Pascal Nolin. Dans la pure tradition du burlesque en noir et blanc, ils retrouvent la fantaisie du cinéma muet, aux accents de cirque, de cartoon et de music-hall. Les deux illusionnistes élèvent le pas grand-chose, au rang de poésie et donnent à la fiction une bouleversante réalité. Le spectacle est gratuit, la réservation est néanmoins conseillée. Mais si vous les ratez, pas de panique. Le spectacle sera donné le 7 janvier, à la maison pour tous Colucci, cette fois.

Hôpitaux Facultés

Aiguelongue - IUT - Malbosc - Hauts-de-Saint-Priest - Plan des Quatre-Seigneurs - Vert-Bois - Furomédecine



Carrefour d'Alco. Hélène Mandroux a participé le 7 novembre à l'inauguration. Le Département a réalisé une liaison 2x3 voies entre le rond-point de l'hôtel du département et le giratoire de Blayac, la mise à 2x2 voies de la rue du Pr Blayac et la création d'une passerelle pour relier les établissements scolaires.



le billet de votre élue

« Je suis convaincue de l'excellence du quartier »

Hélène Qvistgaard, adjointe déléguée au quartier

En qualité d'élue du quartier, je regrette le rejet de la candidature des universités de Montpellier à l'Initiative d'Excellence (Idex), une opération de l'État visant à créer en France, six à dix sites capables de rivaliser avec les plus grandes universités du monde. Mais cet échec collectif ne doit pas masquer la vitalité de Montpellier, qui s'est construite depuis le Moyen-Âge autour de son université.

Je suis convaincue de l'excellence des établissements de recherche et d'enseignement supérieur situés principalement sur le quartier Hôpitaux-Facultés. De rayonnement international, ils sont régulièrement primés. N'oublions pas non plus le projet Campus qui va permettre de réaliser de véritables aménagements structurants pour le quartier. Mon secrétariat à la maison pour tous Albert-Dubout est opérationnel. Sylvie Grenier vous y accueille pour toutes vos demandes de rendez-vous, au même numéro : 04 67 52 28 95.

CONTACT
■ **Hélène Qvistgaard,**
Maison pour tous Albert-Dubout
1071 avenue de la Justice-de-Castelnau
Tél. : 04 67 52 28 95

Pottier-Sibelius. Les deux écoles élémentaires ont fusionné depuis la rentrée et proposent une section internationale anglo-américaine. C'est la première créée à Montpellier dans les écoles publiques.

Deux écoles en une

C'est l'heure de la récréation et les enfants s'amuse dans la cour en sautant dans les flaques d'eau. Depuis la rentrée de septembre, les écoles élémentaires Eugène-Pottier et Sibelius ne forment plus qu'une seule école avec 12 classes, à la suite d'une décision prise par l'inspection académique et entérinée par le Conseil municipal. «L'établissement compte 261 élèves, précise la directrice et les projets ne manquent pas. Nous avons mis notamment en place deux chorales, une pour le cycle 2 et une seconde pour le cycle 3, afin de favoriser le brassage des élèves issus des deux établissements. Le cycle 3 va également travailler sur le patrimoine de la ville en lien avec les programmes d'histoire. Nous nous attachons avec les enfants à repérer à Montpellier les traces du passé». L'école Pottier-Sibelius est de longue date, une école d'application, qui accueille les maîtres formateurs.

Une section internationale depuis septembre

Mais la spécificité de l'école Pottier-Sibelius réside dans l'ouverture, depuis la rentrée, d'une section internationale anglo-améri-



Le groupe scolaire compte désormais 12 classes.

caine. «C'est la première qui ouvre à Montpellier mais ces sections existent déjà en France depuis l'après-guerre. Elles avaient été créées sur les zones frontalières, notamment avec des sections germanophones». À Pottier-Sibelius, la classe de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) accueille des enfants bilingues, anglophones et francophones ayant un très bon niveau d'anglais. Ces derniers sont admis après un examen de leur dossier et un entretien avec leurs parents. Les élèves bénéficient d'un emploi du temps spécifique, avec deux heures supplémentaires. Ils commencent tous les jours à 8h30 au lieu de 9h. Ils suivent 2 heures de grammaire anglaise et 2 heures d'enseignement en anglais dans l'une des matières génériques (maths, sciences...). Les cours sont assurés par un enseignant anglophone, aidé d'un assistant. «Pour l'instant, la classe compte 16 élèves, mais nous allons en accueillir de nouveaux en cours d'année. La demande est forte à Montpellier, car le potentiel d'anglophones est important». L'école Pottier-Sibelius, située à proximité du tramway, est amenée à recevoir des enfants issus des différents quartiers. ■

Infos : école Pottier-Sibelius - 04 67 63 51 39

Aiguelongue. Bernard Belin a exposé récemment à la maison pour tous Albert-Dubout. Rencontre avec l'artiste.

Le peintre à la pipe

C'est en voisin que Bernard Belin a exposé à la maison pour tous Albert-Dubout, lors de la soirée de rentrée. Mais aussi en habitué des lieux. Son père, Ernest Belin, avait exposé, il y a environ quinze ans, ses œuvres en ferronnerie. Son fils Sébastien, musicien, animait la soirée avec son groupe Pigments. Une histoire de famille en quelque sorte et trois générations qui se succèdent à la maison pour tous.

Bernard Belin est arrivé dans le quartier Aiguelongue en 1961 avec ses parents. «C'était un désert à cette époque», se souvient-il. Depuis il a "roulé sa bosse" à Paris comme comédien, puis dans la région avant de revenir s'installer à Montpellier dans le quartier, il

y a cinq ans. Mais sa passion pour la peinture ne l'a jamais quitté. «J'ai commencé à peindre à l'âge de 17 ans, sous l'impulsion du peintre marseillais Gérard Locardi. Il habitait la maison d'à côté quand nous vivions dans l'Aveyron, à Saint-Véran. Il m'a mis des

pinceaux dans les mains et m'a initié à la peinture figurative. Puis je me suis jeté dans l'abstraction pour exprimer ce que je ne pouvais pas exprimer par des mots. Au fil des années, on m'a fait remarquer que mes œuvres étaient de moins en moins bavardes. Mes



Ses toiles, le reflet des couleurs de son pays.

tableaux ne portent d'ailleurs pas de titres, pour laisser libre cours à toute interprétation et émotion. Elles sont sûrement le reflet des couleurs de mon pays, le Larzac. Ce que j'aime surtout, c'est partir d'une idée, puis me laisser embarquer et arriver à un tout autre résultat». Le peintre Belin, depuis qu'il est à la retraite, se consacre pleinement à l'art pictural. «C'est devenu ma priorité et je peins tous les jours, encore plus quand je vais exposer. J'ai deux projets sur Paris au printemps prochain dans un restaurant et une galerie. J'aimerais aussi peindre des grands formats et notamment un triptyque sur le chemin de croix, un chemin de croix qui me sera tout à fait personnel. ■



Un mur d'info au zoo

Six panneaux d'information ont été installés à l'entrée du parc zoologique. Ils renseignent les visiteurs sur l'histoire du zoo, ses missions, son rôle dans la préservation des espèces menacées et la biodiversité locale. Ils apportent également toutes les informations pratiques sur l'offre pédagogique, la vie des animaux. Il est, par exemple, notifié l'heure de rentrée de certains animaux dans les enclos. Les enfants trouvent aussi des panneaux qui leur sont spécialement destinés, afin de pouvoir effectuer une visite ludique du lieu. Dans le même temps, le sol de l'entrée principale a été refait avec une matière respectueuse de l'environnement.

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Albert-Dubout 04 67 02 68 58

Noël pour tous *Madame Lune*, par la Cie Brassica, mercredi 7 décembre à 15h30 au gymnase de l'école Sigmund-Freud. À partir de 2 ans. ♦ dans la limite des places disponibles.

Art floral japonais *Ikebana*, samedi 10 décembre de 10h à 13h.

Stage Histoire de l'art/création *La couleur or : préciosité et modernité*, samedi 10 décembre de 14h à 17h, avec l'association Arts Tissage et Métissage.

Stage de création de mobilier en carton, les 10 et 11 décembre, de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Stage de danse orientale, samedi 17 décembre, de 10h à 12h, avec l'association Brassica.

Cours et initiation de DJ, du 19 au 21 décembre de 14h à 16h. À partir de 8 ans.

Avec les DJ Chalawan et DJ Yesai de l'association Mixture.

Stage jeux vidéo, du 20 au 23 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tu as plus de 13 ans.

Viens apprendre comment on fabrique les jeux vidéo et comment concevoir le tien? Après t'être formé à un logiciel simple mais efficace, tu vas aussi pouvoir jouer et faire essayer ta création aux autres stagiaires!

Maison pour tous Rosa-Lee-Parks 04 67 66 34 99

Noël pour tous, samedi 10 décembre. Spectacle pour les enfants *C'est pas la mer à boire!* à 17h30 par le collectif Théâtre Lila et marché de Noël organisé toute la journée par le Comité de quartier Malbosc Bouge.

Malbosc Music Haingo's Roots, vendredi 16 décembre à 20h.

Chanter Noël, samedi 17 décembre à 18h30, avec Solidarité Dom Tom. ♦

Stage culturel et sportif, du 19 au 23 décembre de 8h à 18h, organisée par la Maison du judo pour les 6 - 12 ans.

Soirée chaleur d'Afrique, samedi 7 janvier à 19h, organisé par Africa Tala.

Visites guidées

La visite guidée et gratuite du parc zoologique aura lieu le 21 décembre à 14h sur le thème du rôle et de la gestion du zoo. Celle de la Serre amazonienne est prévue également le 21 décembre à 17h, avec, sur le thème de la forêt amazonienne. Tarif: 10€. Inscription obligatoire pour les 2 visites au 04 99 61 45 43.

Partagez vos souvenirs

Dans le cadre d'un projet de livre sur le parc zoologique de Montpellier, l'écrivain Marie-Agnès Ollier souhaite recueillir auprès du public, des souvenirs sur le zoo et son histoire: témoignages sur sa construction et son évolution, anecdotes... La participation peut se faire par des entretiens directs ou par téléphone ou encore par mail, selon la sensibilité de chacun.

Infos : 02 30 01 77 01 - 06 08 27 20 99 ou ma.ollier@free.fr

Mosson

Les Hauts de Massane -
La Paillade - Celleneuve



Jacqueline et Jean Antonio, ont inauguré la salle des mariages de l'hôtel de ville le samedi 19 novembre en célébrant leurs noces d'or. Ils habitent la Paillade et Jacqueline est membre du conseil de quartier Mosson et trésorière de l'association Paillade Mosson Coulée Verte.



le billet de votre élue

« Les diagnostics de territoire, pour adapter nos actions à la réalité du terrain »

Eva Beccaria-Sobkova
adjointe déléguée au quartier

Le diagnostic des territoires présenté aux élus et aux Conseils consultatifs et comités de quartier est la confirmation de l'intérêt que porte Hélène Mandroux à l'évolution et au devenir des quartiers de Montpellier en général et du nôtre en particulier.

Les coordinateurs ont planché avec beaucoup de pertinence sur trois territoires : Hauts-de-Massane, Mosson et Celle-neuve. Leur travail permettra à tous les acteurs d'être au plus près des préoccupations des citoyens et d'adapter les politiques publiques, ainsi que nos actions à la réalité du terrain. C'est aussi la demande des différents forums des associations, qui se sont réunies ces derniers mois et qui pourront compter sur leur adjointe de quartier pour prendre en compte leurs préoccupations.

CONTACT

■ Eva Beccaria-Sobkova,
Mairie annexe de la Mosson
Tél. : 04 67 40 55 01

La Cie adesso e sempre est en résidence au théâtre Jean-Vilar depuis janvier 2011. Le directeur de la compagnie, Julien Bouffier, conçoit le théâtre comme un lieu de vie connecté avec les habitants.

Prenons le temps de nous rencontrer!

Depuis quand êtes-vous installés au théâtre Jean-Vilar?

Julien Bouffier : la compagnie a installé ses bureaux depuis l'automne 2010, mais nous avons investi le théâtre qu'à partir de mars 2011, avec la représentation dans le cadre du festival Hybrides, de la pièce *Alger Terminal 2* de Rachid Akbal, que j'ai mis en scène. Un premier contact avec les Pailladins avait eu lieu à ce moment-là.

Après votre résidence au théâtre de Grammont, vous êtes maintenant installés au cœur d'un quartier. Qu'est-ce que cela change ?

J.B. Beaucoup de choses car ce qui m'intéresse, c'est de travailler au cœur d'un quartier, pour capter de nouveaux publics et établir avec eux un dialogue qui nourrit mes spectacles. Le théâtre peut être un média pour raconter le monde. Et c'est là, que le fait d'être implantés à la Paillade prend toute son importance. Il

peut mettre en valeur les habitants, par le truchement d'interviews, mises en jeu, rencontres...

Depuis des années, je défends un théâtre engagé, parce qu'il y a urgence à nous mobiliser. Un théâtre qui touche tous les publics et notamment ceux qui cherchent à s'évader d'une réalité quotidienne, à se divertir. On ne peut pas laisser des gens au bord du chemin...

Parlez-nous de votre projet ?

J.B. Nous travaillons sur notre prochaine création *Les témoins*. C'est du théâtre d'actualité qui sera décliné en plusieurs épisodes. Le premier volet s'intitulait *Manifestement* et fut joué pour l'ouverture de saison du Théâtre Jean-Vilar et dans le cadre du festival Hybrides. Le second aura lieu au théâtre Jean-Vilar à l'automne 2012. On est dans un processus de création différent, puisqu'il s'agit pour nous d'ausculter l'actualité, d'écouter les



Julien Bouffier, directeur de la compagnie depuis sa création en 1991.

bruits du monde pour tenter une représentation sur un plateau. On s'intéresse à la période qui va de l'automne 2010 avec le mouvement de grèves contre la réforme des retraites jusqu'au printemps 2012 lors des prési-

jeunes. On s'appuie sur des résidences temporaires, à la SNCF ou dans des lycées, pour se nourrir de ces voix différentes et ainsi réinventer le monde. Ce projet se développe en lien avec l'actualité qui le traverse.

Plus concrètement, comment allez-vous rencontrer les habitants ?

J.B. En allant partout dans les cafés, au centre commercial Saint-Paul avec Nouridine Bara, mais aussi en essayant de les capter via les cafés Babel*. Puis du 24 au 31 mars, la compagnie continuera son festival Hybrides, qui, une fois de plus, se déplacera dans de nombreux lieux de Montpellier pour défendre un théâtre curieux des autres. Enfin, dans le cadre de la création des *Témoins*, un des épisodes pourra être construit avec les gens du quartier.

Le théâtre que nous défendons est aussi le lieu de l'échange et du débat. Nous avons la chance d'être

accueillis dans ce théâtre et d'imaginer avec les habitants, un futur commun. Alors prenons le temps de nous rencontrer ! ■

Infos: www.adessoesempre.com et www.theatrejeanvilar.montpellier.fr

* Cafés Babel

Le Café Babel est un temps de rencontre ouvert sur la société. Liés à l'actualité de la saison du théâtre, ces Cafés se construisent comme une émission réalisée en public avec ses sujets en images, ses interviews, ses lectures de textes, ses extraits de spectacles et son débat dans lequel interviennent des auteurs, des artistes, des chercheurs, et le public. Prochains rendez-vous au bar du théâtre Jean-Vilar (18h) : 7 février, 14 mars et 24 avril.

Le café des enfants, créé par l'association Zadigozinc, a pris ses quartiers à la maison pour tous Léo-Lagrange. Pour le bonheur des petits mais aussi des parents.

Le comptoir des petits

Ouvert depuis septembre dans une annexe de la maison pour tous Léo-Lagrange, le café des enfants a été inauguré le 8 novembre, en présence des adjoints au maire, Eva Beccaria et Jean-Louis Gély. C'est un nouveau lieu pour les familles créé à la Paillade, un café associatif animé par Maria et Marine de l'association Zadigozinc. Ces deux jeunes femmes travaillaient précédemment à l'association Défi. Marine était formatrice-animatrice, Maria conseillère en insertion. « De par nos expériences, explique Marine, il nous a semblé qu'il manquait à Montpellier un lieu convivial pour les mamans qu'on recevait à l'asso-

ciation Défi. Un espace autour des enfants pour échanger et partager des savoir-faire. À l'image des Potes en Ciel à Lille, nous avons créé un café itinérant à partir de décembre 2010 ». Il s'est déroulé à Cubik, à la Boutique d'écriture à Figuerolles, puis à l'Espace Recto Verso à Celleneuve et en juin, dans la cour de la maison pour tous Léo-Lagrange. « Nous avons été très bien accueillis par l'équipe de la maison pour tous et c'est elle qui nous a proposé de nous installer dans une annexe municipale ». Depuis septembre, Zadigozinc accueille enfants et adultes qui viennent jouer, lire et se reposer autour d'un verre. « Les objectifs sont multiples :

créer du lien et rompre avec l'isolement des mamans, favoriser l'épanouissement de l'enfant et de la relation parent/enfant, créer des événements ponctuels, valoriser les savoir-faire, en favorisant la participation des habitants en tant qu'acteurs du



Au Zadigozinc, c'est l'enfant qui adhère.

lieu... ». La première visite est gratuite. Ensuite, c'est l'enfant qui doit adhérer au café en versant une cotisation de 4€ par an et 50 centimes à chaque visite. « Nous mettons aussi en place un système d'échange. Par exemple, un parent propose un atelier couture et en contrepartie, l'enfant bénéficie d'une journée gratuite. Nous envisageons également de faire intervenir des spécialistes pour animer des débats thématiques avec les parents ». Le café des parents est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h et le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et pendant les vacances scolaires. ■

Infos : www.zadigozinc.fr

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Georges-Brassens
04 67 40 40 11

Stage de danse Handi Valides avec l'association Danse avec les Roues, samedi 10 décembre de 14h à 17h30. Inscription au 06 74 90 98 22.

Stage de danse africaine avec l'association Africa tala, les 10 et 11 décembre.

Dimanche de Massane à la grotte de Clamouse, le 11 décembre de 10h à 17h.

Exposition Montpellier Côté sport, du 12 au 23 décembre. Exposition réalisée par les animateurs et les jeunes du club ados. ♦

Soirée Bollywood, samedi 17 décembre à 19h.

Ciné famille Pirates des Caraïbes 4, mardi 20 décembre à 17h30. ♦

Noël pour tous, La terre dans les nuages, jeudi 22 décembre à 16h. La compagnie Zorzora propose un spectacle musical et théâtral pour les enfants à partir de 4 ans. ♦

Réveillon du nouvel an, samedi 31 décembre, organisé par le comité de quartier des Hauts de Massane. Inscription obligatoire (tarif : 35€).

Maison pour tous Marie-Curie
04 67 75 10 34

Grande soirée dansante, vendredi 9 décembre à 21h, avec l'orchestre Jean-Pierre Clavel. Partenaire : Danse Evasion.

Noël pour tous. Spectacle musical pour enfants de 3 à 10 ans, lundi 19 décembre, de 15h30 à 16h30. Avec la compagnie Némé. ♦

Maison pour tous Léo-Lagrange
04 67 40 33 57

Auditions de musique, mercredi 7 décembre à 18h30, pour les ateliers guitare, approche impro et l'ensemble jazz Why Notes. ♦

Bal de danse country, samedi 10 décembre à 14h, avec l'association Crazy Dance.

Thé dansant, dimanche 11 décembre à 15h.

Auditions de chant, lundi 12 décembre à 18h30, pour les groupes vocaux Les Z'enchantés et Jazz Vox. ♦

Auditions de musique, jeudi 15 décembre à 18h, pour les ateliers de flûte à bec, violon et piano. ♦

Auditions de théâtre, vendredi 16 décembre à 20h30, pour les 1^{er}, 2^e, 3^e année et la Cie la Mandrag'Or. ♦

Noël pour tous. 1, 2, 3 *Coloradabra*, mercredi 21 décembre à 15h. À partir de 3 ans. Partenaire : Association Pomme-Cannelle.

Rencontres pour l'emploi

Montpellier Agglomération, en partenariat avec la Ville, organise des Rencontres pour l'emploi, au stade de la Mosson (salle VIP), le mardi 13 décembre, de 9h à 18h. Sont proposés sur place, un espace recrutement pour une mise en relation directe entre candidats et recruteurs, ainsi qu'un espace information.

Infos : 04 67 13 64 64

Port Marianne

La Pompignane - Richter - Millénaire - Grammont - Jacques-Cœur - Odysseum



On a pêché dans le bassin Jacques-Cœur !

Lors de la Zone artistique temporaire, le quartier a offert son cadre à des spectacles de haut vol, avec notamment le bâtiment-phare et sa corne de brume et puis ce concert-pêche miraculeuse qui a fait un tabac.



le billet de votre élu
« Penser le quotidien de chacun ! »

Frédéric Tsitsonis
adjoint délégué au quartier

Les festivités pour inaugurer la nouvelle mairie ne nous font pas oublier le quotidien des habitants du quartier. Les attentes sont fortes et je peux les comprendre. Un nouveau quartier ne prend pas vie instantanément ! Mais La Pompignane ou le Millénaire, plus anciens, sont tout autant concernés par la nécessité d'amplifier le mieux vivre. C'est pourquoi les élus sont à l'écoute. À ce jour, j'ai reçu en quasi totalité, les représentants des comités de quartier pour intervenir sur les problématiques du quotidien. De nombreux riverains m'ont aussi fait part de leurs commentaires et suggestions et je les en remercie. Avec Michael Delafosse, adjoint à l'urbanisme et Serge Fleurence, 1^{er} adjoint, les questions de l'espace public et du quotidien ont été abordées sur le terrain. Je n'oublie pas Patrick Vignal, conseiller général, qui continue son travail de fond. Vous le voyez, le quartier fait l'objet d'un accompagnement constant des élus pour vous apporter satisfaction. Je profite de ce billet, pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

CONTACT

■ Frédéric Tsitsonis,
Maison pour tous Méлина-Mercouri
842 rue de la Vieille-Poste
Tél. : 04 99 92 21 68
frederic.tsitsonis@ville-montpellier.fr

À Port Marianne, les transformations du quartier s'effectuent au rythme du développement urbain. Une réunion publique à laquelle étaient conviés les riverains et associations a permis de répondre aux interrogations de chacun.

Quid des projets en cours et à venir ?

Chantiers de construction, grues, circulation perturbée, nouvelles voies et lignes de tramway... Port Marianne est en effervescence. Avec toutes les nuisances que cela engendre..., et avec la nécessaire patience des riverains que cela suppose. Une réunion publique d'information sur tous les projets d'aménagement et d'urbanisme, en cours et à venir, dans le quartier, a été organisée par la Ville, le 3 novembre dernier, à la salle Jacques-1^{er}-d'Aragon. Malgré le mauvais temps, l'intérêt des habitants et des représentants du conseil consultatif de quartier et des associations n'a pas failli. Une centaine de personnes a en effet répondu à l'invitation de Michael Delafosse, adjoint à l'urbanisme et de Frédéric Tsitsonis, adjoint délégué au quartier. À l'ordre du jour, les grandes lignes des événements urbains à venir, les projets de réhabilitation de cœurs d'îlot et les nouvelles réalisations. La nouvelle mairie est située en bonne place au nombre des événements urbain récent. Cet équipement public, moderne et innovant, qui a ouvert le 14 novembre, constitue un nouveau pôle de centralité pour toute la ville. Et avec lui, viennent des logements, des commerces, une crèche, un poste de police et un hôtel 4 étoiles.

Les deux nouvelles lignes de tramway vont entrer en service le 6 avril prochain. La ligne 3 (Juvignac-Pérois), comprendra 3 nouveaux arrêts dans le quartier: Nouvelle mairie, Port Marianne (sur l'avenue Marie-de-Montpellier) et Picasso (sur l'avenue Raymond-

Dugrand). La ligne 4 qui fait une large boucle autour de l'écusson, proposera 2 arrêts dans le quartier: Saint-Hilaire et Nouvelle mairie. À noter: la station de bus Port Marianne de l'avenue Marie-de-Montpellier est appelée à disparaître à l'ouverture de la ligne 3. À Richter, une réhabilitation est en cours, avec notamment, la pose de revêtements confortables et de qualité (platalage bois issu de forêts gérées durablement), un traitement des ordures ménagères amélioré, un reverdissement qua-



La place Pablo-Neruda et l'avenue Raymond Dugrand, dont les travaux seront achevés à la mi-2012.

litatif des cœurs d'îlots et des aménagements destinés à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Les travaux débuteront en janvier prochain pour une durée de 4 mois. Coût estimatif: 500000€. Un aménagement de qualité a également été repensé pour les piétons, afin de permettre une traversée sécurisée entre les quartiers Richter et Jacques-Cœur (place Thermidor). En projet également, la plantation de nouveaux pins et la création de nouvelles places de stationnement.

Les travaux débuteront au second semestre 2012, pour un budget de 500000€. Début décembre également, un nouveau parking de 150 places est créé sur l'avenue Raymond Dugrand, à proximité de la place Picasso. Enfin, les projets de deux nouveaux établissements scolaires Bepos vont être lancés à Parc Marianne: le groupe scolaire Chengdu (ouverture à la rentrée 2013), dont la 1^{re} pierre a été posée en septembre dernier et le groupe scolaire André-Malraux (en 2014). Enfin, le quartier Port Marianne étant inclus dans le périmètre de l'EcoCité, dont le projet a été retenu par le ministère de l'écologie, des subventions vont être versées et permettre d'innover davantage à Port Marianne: une centrale trigénération au bois va être créée, elle fournira à l'horizon 2013, chaleur, eau chaude, électricité et rafraîchissement aux secteurs Odysseum, Hippocrate, Parc Marianne, Jacques-Cœur, République et Rive Gauche. Lors de la réunion publique, les questions du public ont ensuite porté sur différents thèmes, ayant trait, notamment, au projet de port de plaisance, aux travaux de l'avenue Raymond Dugrand, mais également aux questions plus quotidiennes et prégnantes concernant la propreté, le bruit et les nuisances diverses dus aux travaux. Des interrogations auxquels les élus ont répondu point par point, en s'attachant à noter tout ce qui pourra à l'avenir être mis en place pour améliorer la vie des riverains. Des améliorations qui passent notamment par le dialogue et la concertation. ■

Millénaire. La Ville a signé une convention avec l'association Mill' énergies, qui fédère les entreprises. Un forum de l'emploi et des métiers est prévu l'année prochaine.

Partenaires d'entreprises

En signant une convention avec la Ville, Mill' énergies peut poursuivre son objectif: fédérer les entreprises du Millénaire autour de projets communs. Cette association atypique, qui existe depuis quatre ans, comporte une cinquantaine d'entreprises adhérentes. «Elles sont de toutes tailles, précise Muriel Léon, la présidente, avocate dans un cabinet de juristes. Cela va de la PME à la multination-

ale comme IBM ou Dell. Mill' énergies veut faire en sorte que les entreprises travaillent ensemble et se connaissent ».

Un forum pour l'emploi
À son actif, l'association a déjà mis en place un plan de déplacements des entreprises. La convention signée avec la municipalité, doublée d'une subvention de 10000€, va permettre de poursuivre certaines actions.

« Il s'agit que les entreprises puissent bénéficier de tarifs intéressants, afin de mettre en place des formations pour leurs salariés, explique Muriel Léon. La mise en place d'une collecte collective de cartouches d'imprimantes est également envisagée ». Le projet phare, et pour lequel la convention prend tout son sens, est le Forum de l'emploi et des métiers. Il se tiendrait au



Muriel Léon, la présidente, entourée de membres du bureau de Mill' énergies.

Millénaire, bien sûr, dans le courant de l'année prochaine. Une autre idée concerne la mise en place d'une "CVthèque". Les CV seraient déposés et mis à jour, sur un site Internet, commun aux entreprises. Tous ces projets se feront grâce à la diversité des activités des entreprises de la zone. Une richesse que Mill' énergies a envie de valoriser. ■
Infos : www.millenergies.com

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Méлина-Mercouri

Soirée conte animée par l'association Aural, le 2 décembre, de 19h à 21h. ♦ sur réservation.

Après-midi ibérique organisée par l'association Casa de Espana, les 4 et 5 décembre, de 15h à 18h30. ♦ sur réservation.

Noël polyphonique organisé par l'association Jazz à tous les étages, les 9 et 10 décembre, de 21h à 23h. Avec les formations En Chœur et Encore, Sweet and Ladies et les chorales des ateliers de la maison pour tous. ♦ sur réservation.

Animation au jardin, organisée par l'association Apieau dans le cadre des Jardins partagés, les 10 et 11 décembre de 10h à 12h. ♦ sur réservation.

Théâtre d'improvisation, organisé par la Compagnie des Sherpas, les 17 et 18 décembre, de 21h à 22h30.

Le père Noël est endormi, spectacle à partir de 2 ans, organisé par le Compagnie Appec, les 21 et 22 décembre, de 10h30 à 11h30. ♦ sur réservation.

La fille du père Noël, spectacle à partir de 4 ans, organisé par la compagnie Scénofolies, les 22 et 23 décembre, de 16h30 à 17h30. ♦ sur réservation.

Noël espagnol

L'association Amigos de Europa centro Valenciano del exterior gran sur organise, les 17 et 18 décembre de 10h à 19h, salle Jacques-1^{er}-d'Aragon, une exposition de crèches de Noël, une découverte de desserts de Noël et de chants traditionnels espagnols *Villancicos de Navidad*, en partenariat avec l'association Los Amigos de Don Quichotte.

Infos: salle Jacques-1^{er}-d'Aragon - 117 rue des Etats-Généraux - Entrée libre - 04 67 70 27 02.

Le saviez-vous ?

Le quartier se met au vert ! Avec le parc de la nouvelle mairie et ses 4 hectares de végétation méditerranéenne, qui vont offrir une grande diversité de paysage. Avec le parc Georges-Charpak, sur la ZAC Parc Marianne, un parc urbain dense et de qualité, planté il y a plus de 7 ans, dont on dénombre sur ses 7 hectares, plusieurs centaines de sujets d'une grande variété d'essences : des pins, des frênes, des saules, des chênes blancs, etc. Enfin sur l'avenue Raymond-Dugrand, avec les 200 nouveaux platanes et mélissas, qui ont été plantés pour remplacer les 70 arbres malades, qui ont été coupés, il y a deux ans.

De nouvelles implantations

La direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) s'installera en 2013 dans l'immeuble Oz'one (rond-point Ernest-Granier), de 9 étages et 9000 m² de bureaux. La DDTM regroupe les anciennes directions de l'Équipement, de l'Agriculture et des Affaires maritimes et 250 fonctionnaires. Elle est l'interlocuteur des collectivités et citoyens en matière d'aménagement du territoire. La direction régionale du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) a pour projet de s'installer à proximité, dans un nouvel immeuble de 4200 m² de bureaux. À terme, cela représentera une centaine de personnes supplémentaires, qui viendront quotidiennement travailler dans le quartier.

Près d'Arènes

Saint-Martin - Aiguerelles - Cité Mion - La Rauze - Tournezy



Le pont des Payroliers, reliant le boulevard de la Perruque à l'avenue de Maurin est ouvert. Cet ouvrage de 20m de large, sur lequel passera le tramway, offre trois voies de circulation, deux pistes cyclables et un trottoir.



le billet de votre élue

« Le quartier participe au fabuleux développement de la ville »

Annie Bénézech, adjointe déléguée au quartier

Mesurons le chemin parcouru. Il y a trois ans, lorsque j'ai pris mes fonctions de maire-adjoint du quartier, mon sentiment rejoignait le vôtre : ce quartier, face au fabuleux développement de la ville restait sur le bas-côté de la route.

Aujourd'hui nous vivons deux événements majeurs qui s'ajoutent aux nombreuses réalisations locales et qui le font bouger dans son ensemble. Samedi 12 novembre, c'était l'inauguration du nouvel hôtel de ville. La maison commune des Montpelliérains devient, de fait, la mairie de notre quartier.

Prochainement, nous inaugurerons la ligne 4 du tramway. Dès avril, elle irriguera notre quartier, des Près d'Arènes à la Rauze, en passant par Saint-Martin, Moularès, les Aiguerelles. Au printemps prochain, les locaux accueillant le club de l'Âge d'Or Jacqueline-Bégin, avenue Maréchal-Leclerc, seront mis à la disposition des aînés. Tout cela a été réalisé en concertation avec vous.

CONTACT

■ Annie Bénézech
Maison pour tous L'Escoutaire
67 rue des Razeteurs
Tél. 04 67 65 59 99

La fête des lanternes s'est déroulée le 10 novembre au parc de la Rauze. Cette tradition allemande est portée dans le quartier par les élèves bilingues des écoles Anne-Frank et Charles-Dickens.

Les lumières de St Martin

Le 10 novembre, alors que la nuit tombait, une cinquantaine de petites lumières se sont allumées au parc de la Rauze. Les enfants, accompagnés de leurs parents s'étaient donné rendez-vous pour célébrer la fête des lumières. Ou plus exactement la "Martinszug". Il s'agit d'une fête traditionnelle allemande, qui, outre-Rhin, se déroule chaque 11 novembre.

Une maternelle bilingue

C'est la deuxième année consécutive que le défilé a lieu à La Rauze. Les enfants, qui ont confectionné leur propre lanterne font le tour du parc, avant de se réchauffer avec des boissons chaudes, des pâtisseries et du vin chaud pour les parents. Cette initiative est soutenue par la Maison de Heidelberg. « En Allemagne, précise son directeur, Hans Demes, c'est une fête très populaire. Elle rappelle le geste de saint Martin qui a partagé son manteau. Elle symbolise aussi l'arrivée prochaine de l'hiver. Elle a lieu le 11 novembre, mais n'a rien à voir, évidemment avec, en France, la célébration de l'armistice ». Que cette tradition allemande se déroule dans le quartier n'a rien d'anodin. En effet, depuis bientôt 10 ans, l'école maternelle Anne-Frank, au Pont-Trinquat, propose, deux jours par semaine, l'allemand aux enfants de 3 à 5 ans selon le principe

de l'immersion totale. Cette expérience innovante fait figure de projet pilote pour l'apprentissage très précoce en milieu institutionnel. « Pendant deux jours par semaine, je parle aux élèves, uniquement en allemand, explique Pauline Jorand, institutrice en grande section. Anne-Frank est la seule école maternelle bilingue franco-allemande de France (à l'exception de celles situées en

l'Alsace). Les enfants se familiarisent avec du vocabulaire simple, au début, que l'on répète quotidiennement. Et au bout de deux ans, ils parviennent à dire des phrases et surtout, ils comprennent parfaitement ». Trois classes sur les sept que compte l'école participent à ce projet unique.

L'école intéresse de nombreux parents. Il n'est pas rare que des familles choisissent

d'emménager dans le quartier, afin d'inscrire leurs enfants à Anne-Frank.

Immersion linguistique

L'apprentissage de l'allemand par l'immersion est poursuivi tout au long de la primaire. L'école élémentaire Dickens propose un enseignement de type international, à savoir 6h par semaine de cours en allemand. Nicolas, qui est en CM1 le confirme : « C'est une matière précise qui se fait en allemand. L'année dernière, c'était la géométrie. Cette année c'est l'art plastique ». Dans le secondaire, le collège des Aiguerelles prend le relais.

C'est grâce aux parents d'élèves d'Anne-Frank que la fête des lanternes s'impose progressivement. Mais, tous les enfants réunis ce jour-là ne viennent pas des écoles bilingues du quartier. Beaucoup sont des petits Montpelliérains dont les parents sont germanophones. C'est le cas de Lukas, âgé de 8 ans. « Je suis arrivé en France avec mes parents quand j'avais 4 ans. Je ne parlais pas un mot de français. À la maison, je parle allemand, mais en classe, je parle français avec mes copains » explique-t-il sans une once d'accent. « Le fait d'être bilingue très jeune permet une ouverture d'esprit extraordinaire, se réjouit Uta, sa maman. Ils sont plus libres dans leurs têtes ». ■



Le défilé a réuni une bonne cinquantaine d'enfants.

Aux Aiguerelles, le nouvel hôtel de ville entraîne la mutation du secteur. De nouveaux logements, des bureaux, des commerces et bientôt une ligne de tramway. Le quartier évolue.

Nouveaux horizons

La construction de l'hôtel de ville sur les bords du Lez annonce l'évolution du secteur des Aiguerelles. Cette "limite" du quartier possède depuis peu une nouvelle voie de circulation. L'avenue Germaine-Tillon longe la future ligne 4 du tramway. Elle a été aménagée dans le prolongement de la rue Saint-Hilaire, suivant l'ancienne voie ferrée, où circulait le petit train de Palavas.

Dans les deux ans qui viennent, cette nouvelle voirie sera raccordée à

l'avenue Théroigne-de-Méricourt, en rive gauche du Lez (et par conséquent à Odysseum), grâce au pont de la République. Long de 74 mètres, il sera porté par deux rangées de béquilles et des jambes de force. Réalisé en béton fibré ultra-haute performance, il sera constitué de structures à la fois légères et résistantes, avec un matériau d'une grande qualité architectonique. L'architecte Rudy Ricciotti utilisera ainsi, un procédé de fabrication particulièrement innovant. Doté de

deux voies de circulation (une dans chaque sens), de trottoirs et d'une piste cyclable, le pont désenclavera le secteur de la rue des Acconiers. Ce pont permettra de désengorger l'axe Dubout - Antonelli - pont Zuccarelli.

Tout à y gagner

L'aménagement de la rue des Acconiers, sur sa section comprise entre l'avenue du Pont-Trinquat et le Lez, constitue un maillon important de cette nouvelle liaison. Autre changement attendu, l'élargissement et



La partie ouest des Aiguerelles, bordée par l'avenue Germaine-Tillon.

la mise à double sens de l'avenue du Pont-Trinquat. Autour de la mairie et du parvis Georges-Frèche, un mini-quartier est en train de s'édifier. Outre l'hôtel de 125 chambres, des commerces et des logements vont voir le jour. Pour Michel Fenoglio, président du Conseil consultatif du quartier Près d'Arènes, cette évolution est positive : « Les Aiguerelles ont tout à y gagner. Ce secteur ne peut qu'en sortir embelli. Il gardera son côté sauvage, mais profitera des aménagements ». ■

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison de quartier Jean-Pierre-Cailens 04 67 42 63 04

Mercredi des découvertes, les 7 et 20 décembre de 14h30 à 16h. Atelier familial de loisirs créatifs. Thème : Noël et ses décors.

Sortie culturelle en famille, le 10 décembre à 15h30, au musée Fabre.

Sortie familiale à l'aquarium Mare nostrum le 19 décembre à 14h.

Accueil de loisirs ados (12/15 ans), du 19 au 23 décembre, de 14h à 18h.

Noël pour tous. *Malin malice*, par la Cie La strada, le 21 décembre, à 15h30. À partir de 4 ans. Sur réservation. ♦

Noël pour tous. *Léou Doudou*, par la Cie de la traversée, le 22 décembre, à 15h30. De 6 mois à 5 ans. Sur réservation. ♦

Après-midi gourmande le 23 décembre, de 14h à 18h. Après-midi récréative en famille autour de jeux avec préparation d'un goûter d'hiver.

Maison pour tous L'Escoutaire 04 67 65 32 70

Exposition. *Allumettes animées*, du 6 au 9 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Vernissage convivial le 9 décembre à 18h. ♦

Ciné famille. *Pirates des Caraïbes 4*, de Rob Marshall, le 14 décembre à 15h.

Bal de l'Âge d'Or le 15 décembre de 14h à 17h. Organisé par le CCAS.

Exposition d'artisanat d'art du 16 au 18 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Vernissage le 16 décembre à partir de 18h. Concert de jazz et de blues par Jean-Marc Floury et buffet offert par la maison pour tous. Partenariat avec l'association Bergamote. ♦

Stages anglais et multisports du 19 au 23 décembre, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. Stages pour les 5/8 ans et 9/12 ans. Organisateur : Axe sport.

Noël pour tous. *L'arbre Roux*, par la Compagnie des 3 chardons, le 19 décembre à 15h. Spectacle de marionnettes pour les 2-8 ans. ♦

Stage de clowns animé par Laura Hertz du 19 au 23 décembre, de 10h à 17h30.

Maison pour tous Boris-Vian 04 67 64 14 67

Atelier Famille. Après-midi récréatif le 7 décembre de 14h à 17h. Pour les enfants de 4 ans à 12 ans accompagnés d'un adulte. Programme : confection de cartes de vœux.

Exposition de dessins et peintures du 8 au 22 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Partenaire : association Le geste et le trait. Vernissage le 15 décembre à 18h30. ♦

Soirée brésilienne le 9 décembre à 18h30. Repas animé avec le groupe de musique brésilienne Acor-daça et l'association Arté Popular Capôera. Inscription obligatoire.

Art de vivre

Culture

Ça tourne à Montpellier! Montpellier a accueilli de nouveaux tournages: les épisodes 4 à 6 d'*Antigone 34*, la série policière de France 2, à découvrir courant 2012, *Pauline Détective*, un film de Marc Fitoussi, avec Sandrine Kiberlain, dans le rôle principal et *Planet B-boy*, un long-métrage américain sur la breakdance.

Culture

La compagnie El Dorado vient de remporter le Masque d'argent, pour la pièce de théâtre *Le mâle et le bien*, mise en scène par Patrick Ortéga, son auteur. Une pièce qu'il a créée à la maison pour tous Léo-Lagrange.

Un polar ciné-théâtral

Entre le cinéma et le théâtre, son cœur balance. «Je fais du ciné-théâtre, explique Patrick Ortéga, réalisateur, metteur en scène et auteur, parce que tout mon travail théâtral, la mise en scène autant que le jeu d'acteurs, a une résonance cinématographique». Ce n'est pas un hasard, il est issu du cinéma, avec une expérience de plus de 15 ans dans la mise en scène. Mais il dit aussi être né artistiquement à Montpellier, en tant qu'auteur de théâtre. À son actif, dès les années 2000, deux pièces, jouées avec sa compagnie Paradizio: *Un air de famille* d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri et *Des lunes et des chambres*, dont il est l'auteur.

Le début du succès. Ensuite tout s'est enchaîné. La pièce a été présentée, avec le même bonheur sur différentes scènes en région, avant d'être présélectionnée pour le Masque d'or. «Je suis enchantée par cette récompense, se réjouit Sophie Boniface-Pascal, adjointe déléguée aux maisons pour tous, cela montre que l'action de la Ville, et notamment l'aide qu'elle apporte en prêtant des salles aux associations montpellieraines, porte ses fruits».

«J'ai eu l'impression de voir un film»

Le jour J des Olympiades, à Aix-les-bains, quatre troupes étaient en lice. «On savait que

Mais Patrick Ortéga sait garder la tête sur les épaules: «Mon plus beau compliment, qui prouve que j'approche ce regard cinématographique que je recherche dans mes mises en scène, c'est un spectateur qui me l'a donné quand après une représentation il m'a dit: «J'ai eu l'impression de voir un film». Patrick Ortéga va bien sûr continuer à jouer sa pièce fétiche, il se produira notamment avec sa troupe au théâtre Jean-Vilar, le 13 janvier à 20h30. Il a aussi commencé l'écriture d'une nouvelle pièce. ■

Infos: Compagnie El Dorado, 04 67 61 94 35.

* Musique de Jean-Pierre Ronda.



Les acteurs de *Le mâle et le bien*: Lili Escrivá, Philippe Reyné, Jean-Paul Cubertafond, Philippe Soulier, Benoît Oudar et Jean Artières.

En 2003, il a monté avec sa nouvelle compagnie El Dorado, l'autre pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bari, *Cuisine et dépendances*, et puis surtout la pièce *Le mâle et le bien*, dont il est l'auteur*. Cette dernière a notamment été créée à la maison pour tous Léo-Lagrange, où une salle est mise à sa disposition depuis deux saisons, pour toutes ses répétitions. Et c'est avec cette dernière pièce, qu'il vient de se voir récompensé par le Masque d'argent. La distinction lui a été remise le 29 octobre dernier à Aix-les-bains, lors du Masque d'or 2011, un festival organisé tous les 4 ans par la Fédération nationale des compagnies de théâtre amateur (Fncta). Cette pièce, reprise avec une nouvelle distribution, cinq comédiens et une comédienne, a été présentée en novembre 2010 au théâtre Gérard-Philipe. Sur les 10 représentations, le bouche-à-oreille aidant, les 3 dernières ont été jouées à guichet fermé...

ce serait dur, parce que rien n'est jamais gagné dans le spectacle vivant, c'est le fruit d'une alchimie». Au retour, pas de Masque d'or dans la musette, mais celui d'argent, une belle récompense, qui a donné des ailes à toute la troupe.

Plus que le thème, «un polar viscéral sur fond d'amitié», c'est le jeu des acteurs qui apporte son intérêt et l'originalité à la pièce. «Je demande aux acteurs de travailler leur personnage en privilégiant un "jeu vérité", un jeu issu du cinéma, de façon à transporter le spectateur dans un récit cinématographique». On est loin du théâtre classique traditionnel. Il s'agit d'un théâtre innovant, surprenant. L'appréciation du jury du Masque d'or est là pour en témoigner: «Le jeu est impliqué et fort, l'écriture serrée, d'une efficacité saisissante».

12^e Masque d'or



Patrick Ortéga

Le Masque d'or est un festival du théâtre organisé par la Fédération nationale des compagnies de théâtre amateur. À Aix-les-bains, les 28 et 29 octobre, la compagnie du Noyau de Fontenay-le-comte a obtenu le Masque d'or pour la pièce *À tous ceux qui*. Le Masque de Vermeil a été décerné à la troupe *Ecarquille Théâtre* (La Roche-sur-Yon) pour *Prévert* en octobre. Les compagnies la Trappe (Orsay) avec *Les femmes savantes* et *El Dorado* (Montpellier) avec *Le Mâle et le bien* de Patrick Ortéga ont reçu chacune le Masque d'argent.

Infos: <http://www.fncta.fr>

Culture

Cinéma. Nestor Burma a son public, des adultes autant que des enfants. En décembre, la programmation de cette salle municipale va les combler.

Et si on se faisait une toile ?

Le jeune public est l'axe prioritaire de la salle municipale de cinéma Nestor-Burma. Au grand dam des spectateurs du quartier et des cinéphiles adultes. Ils ne sont pourtant pas oubliés pour autant dans la distribution, il n'est qu'à voir la qualité de la programmation qui est proposée au fil des mois depuis l'ouverture de cette salle municipale située à Celleneuve. Et notamment les personnalités exceptionnelles invitées à l'occasion des projections. Le 8 décembre à 20h45, le cinéaste iranien, Reza Serkanian, est invité à participer au débat qui suit la diffusion de son premier long-métrage *Noes Ephémères*, qu'il a réalisé dans son pays d'origine. Dans ce film, le réalisateur nous fait pénétrer au cœur de la société iranienne, déchirée entre modernité et tradition, entre aspirations et moralité.

Ateliers enluminure et création d'affiches

Se poursuit également le cycle *Les Copines d'abord*, qui fait salle comble à chaque fois. Son principe ? La soirée pyjama... Pour chaque spectatrice qui vient accompagnée avec deux copines minimum, le tarif privilégié à 3€ est accordé aux trois filles ! Le 13 décembre à 20h30, le film *Pretty Woman* de Garry Marshall sera programmé. Il fait suite à *Grease*, la comédie musicale de Jim Jacobs et Warren Casey, et au *Journal de Bridget Jones* de Sharon Maguire. Ce mois-ci, à la fin de la projection, un quizz sur Richard Gere permettra de gagner des cadeaux pour les plus grandes fans.

Enfin, tout est fait aussi pour donner de goût d'un cinéma de qualité aux enfants et adolescents. Depuis la rentrée, dans le cadre de la pro-



Devant le cinéma, les enfants s'apprennent à assister à une projection de *Gruffalo* & autres.

grammation *L'écran des enfants*, les films projetés sont accompagnés d'une intervention, d'un atelier-rencontre ou d'un goûter créatif. C'est l'espace Claude-Chabrol, l'annexe du cinéma, qui accueille ces rendez-vous, souvent complets. Les enfants participent avec enthousiasme à ces animations. La venue du maître de l'animation russe, Garri Bardine, le 23 octobre dernier a été un réel moment de bonheur. Les enfants ont profité de sa présence pour apprendre quelques secrets de l'animation en pâte à modeler. Garri Bardine est reparti ému de sa rencontre avec son jeune public, d'autant que le cinéma Nestor-Burma a été la seule salle en France à refuser des spectateurs sur une séance publique en sa présence ! En décembre, deux nouveaux ateliers créatifs sont proposés aux enfants : le 4 décembre à 16h, un atelier enluminures, qui suivra la projection de *Brendan et le secret de Kells*, dessin animé de Tom Moore et le 11 décembre à 16h30, un atelier de création d'affiches, après la projection de *Chebushka et ses amis*, 3 courts métrages d'animation de Makato Nakamura.

Parallèlement, la salle municipale accueille depuis la rentrée *Écoles et cinéma*, *Collège et Cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma*, donnant ainsi la possibilité à tous les élèves de l'ouest de Montpellier d'accéder au même titre que les autres à la qualité de ces trois dispositifs nationaux d'éducation à l'image. ■

Infos : cinéma Nestor-Burma - 2, rue Marcellin-Albert
04 67 61 09 62 - Bus lignes 15 et 25, arrêt Renaudel.

Littérature. Frantz Delplanque vient de publier son premier roman *Du son sur les murs* aux éditions du Seuil.

Un Montpelliérain au Seuil

Frantz Delplanque est installé à Montpellier depuis juillet avec sa famille. Il est directeur adjoint de la culture et du patrimoine. C'est lors de son précédent poste à Pau, que lui vient l'idée de son premier livre. L'histoire se déroule dans une petite ville du sud des Landes, qui se laisse facilement imaginer. Un décor régional avec la plage, le bar, les belles villas avec vue sur

mer et ses habitants parfois taciturnes.

Du son sur les murs fait partie de ces polars qui nous tiennent en haleine. Cela tient d'abord au personnage central, Jon Ayaramandi. «On croit en son existence, on aimerait le rencontrer. Il a une manière énigmatique d'être énigmatique», écrivait Amélie Nothomb, dans un article paru dans le journal *Le Monde*. Jon Ayaramandi est aussi un passionné de

musique rock. Celle-ci nous envahit au fil de la lecture, comme si on lisait avec un



Frantz Delplanque

casque vissé sur les oreilles. Des Kinks à ZZ Top en passant par Tom Waits et les Who, le choix est éclectique et l'auteur prend plaisir à nous faire partager ses goûts. Jon Ayaramandi, tueur professionnel à la retraite, coule des jours paisibles, jusqu'au jour où il doit partir à la recherche d'un pêcheur disparu. Le passé le rattrape et son expérience n'est pas de trop pour déjouer les pièges de

ses anciens collègues.

Le roman de Frantz Delplanque nous plonge dans un univers, qui n'est pas sans rappeler celui de l'écrivain islandais, Arnaldur Indridason, mais dans une version fantaisiste et humoristique. Un personnage bourru mais attachant, une ambiance aux effluves marins et une tension psychologique et affective maîtrisée. À lire entre deux balades à la mer. ■

International

L'association Beadforlife permet à des femmes ougandaises et à leur famille de sortir de la pauvreté en commercialisant des bijoux en papier recyclé.

Les colliers des Africaines

Jane Oundo vit en Ouganda, elle accueille les clients de son restaurant. Au menu, ragoût de bœuf et patates douces, servis par cinq employés. Elle a lancé ce restaurant grâce à un financement de Beadforlife, et commence à sortir de la pauvreté. Cette association est une ONG basée en Ouganda et aux Etats-Unis qui œuvre

dans le domaine de la solidarité internationale. La première antenne européenne se situe à Montpellier, 26 impasse de la Tour-Buffel. Beadforlife travaille avec les femmes ougandaises qui confectionnent des colliers, des bracelets et des boucles d'oreilles en perles de papier recyclé. L'association leur apprend à fabriquer les perles et commercia-

lise ces bijoux uniques, écologiques et éthiques selon les principes du commerce équitable. Tous les profits réalisés sur la vente des bijoux sont réinvestis dans des programmes de sensibilisation et de développement local dans les domaines de la formation entrepreneuriale et professionnelle, le logement et la santé.

Une source de revenus

Le but est de permettre aux femmes ougandaises, vivant avec moins d'un dollar par jour, de bénéficier d'opportunités durables, de sortir de l'extrême pauvreté et de devenir autonomes. Grâce à la vente des perles, elles créent leur projet professionnel.

«Plusieurs de ces femmes sont des mères séropositives ou réfugiées, explique Jennifer Rowell-Gastard, présidente de Beadforlife Europe. Grâce à leur travail avec l'association, qui les rémunère directement, leurs perles deviennent des revenus, de la nourriture, des médicaments, des maisons, des frais scolaires et de l'espoir». Perla Danan, adjointe au maire déléguée à l'action internationale, considère que : «C'est un exemple intéressant qui réaffirme la possibilité de faire jouer un rôle économique aux femmes d'Afrique». Cette association est une aventure humaine, car partout dans le monde des personnes s'associent pour acheter, offrir et vendre ces bijoux ou organiser bénévolement des actions solidaires telles que les "PerleParty" auprès de leur entourage. ■

Infos : www.beadforlife.org



Les femmes suivent un programme d'accompagnement pendant 18 mois. De la confection des perles à la réalisation de leur projet.

Maison des relations internationales. Du 5 au 9 décembre, le club franco-polonais organise une semaine polonaise.

Une semaine en Pologne

Exposition, conférence, film et apéro-dinatoire, le club polonais qui fêtera l'an prochain son 20^e anniversaire, invite les Montpelliérains, à une découverte de ce pays européen. «Cette semaine de manifestations est organisée dans le cadre de la présidence polonaise de l'Union européenne qui s'achève en décembre», précise la vice-présidente, Patricia Trochain. Du 5 au 9 décembre, à la Maison des relations internationales, une exposition intitulée *La Pologne inattendue*, présente un panorama de l'histoire et du



Jardin public à Poznan.

patrimoine de ce pays. Le vernissage a lieu le mardi 6 novembre à 18h30. Le lendemain, Dominique Triaire, professeur à l'université Montpellier 3 anime une conférence sur les mémoires de Stanisław August Poniatowski, dernier roi de Pologne. Le jeudi 7, un film *Tout ce que j'aime* retrace l'épopée de Solidarnosc, ce syndicat ouvrier dirigé par Lech Walesa. Enfin, le vendredi un apéritif dinatoire est organisé dans la tradition polonaise et ouvert à tous (6 € sur réservation). ■

Infos : 04 67 34 70 11

Derniers jours pour partir à Louisville

Dans le cadre de son jumelage avec Louisville (USA), la Ville offre la possibilité aux étudiants montpelliérains de bénéficier d'un emploi rémunéré dans une entreprise américaine pendant le mois de juillet. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre auprès de la Maison des relations internationales.

Infos : 04 67 34 70 71



L'ensemble vocal Garrone et le chœur allemand Madrigalchor ont donné un concert commun le 30 octobre à Heidelberg.

Patrimoine

Pierre de Rosette. Un moulage original réalisé en Égypte au moment de sa découverte vient d'être retrouvé. Il dormait dans les réserves de la Société archéologique.

Oublié depuis 160 ans

« Une découverte extraordinaire ! » C'est ainsi que Laurent Deguara qualifie la trouvaille qui vient d'être faite dans les réserves de la Société archéologique de Montpellier, qu'il préside. Depuis plus de 160 ans, dormait dans les réserves, le moulage original de la pierre de Rosette, réalisé en Égypte, en 1799. La pierre de Rosette est un fragment de stèle gravée, de l'Égypte ancienne, portant trois versions d'un même texte, qui a permis le déchiffrement des hiéroglyphes. Elle a été découverte lors de l'expédition d'Égypte de Bonaparte. « Il s'agit d'un décret édicté en 196 av. J.-C., sous le roi Ptolémée V, inscrit dans l'écriture sacrée (hiéroglyphes), l'écriture populaire (démotique) et la langue grecque, indique Stéphanie Conedera, qui s'occupe du département égyptien à la Société archéologique. C'est à partir de la traduction grecque que Champollion obtint la clef pour déchiffrer les hiéroglyphes. L'égyptologie était née ».

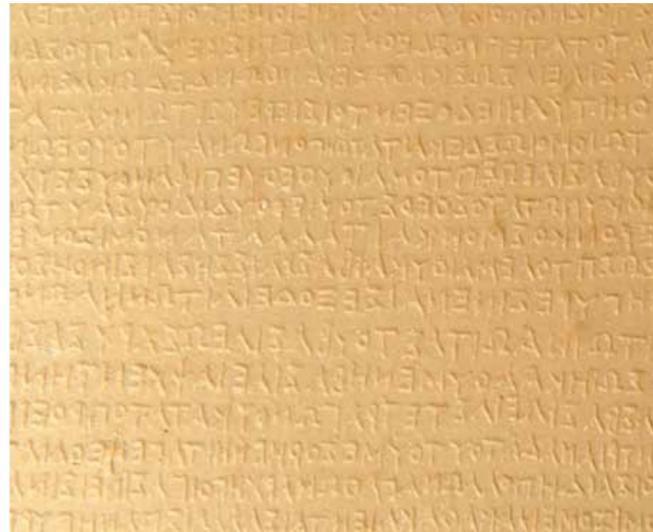
Raffeneau-Delile

Afin de pouvoir faire part de leur découverte à la communauté scientifique, les savants français ont réalisé une copie exacte des trois inscriptions. Alire Raffeneau-Delile, l'un des nombreux scientifiques emmenés par Napoléon a effectué un moulage en soufre coulé dans du plâtre. Bien lui en a pris car, après la capitulation de l'armée française en 1801, les Anglais confisquèrent la pierre de Rosette, qui se trouve depuis au British Museum. Et c'est à partir du moulage de Raffeneau-Delile

que fut réalisée la première publication française, traduisant et analysant la partie grecque de la pierre. Ce botaniste de renom fut nommé en 1832, directeur du Jardin des plantes de Montpellier. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1850.

Une pièce inestimable

Depuis cette date, le moulage dormait, oublié, dans les réserves de la Société



La partie grecque de la stèle.

archéologique. Fondée en 1833, par un groupe d'érudits afin de constituer un Cabinet archéologique, elle possède une collection d'antiquités. « Le fonds égyptien compte environ 250 pièces,

précise Stéphanie Conedera. Nous avons entrepris une campagne d'inventaire afin de constituer une liste précise de ce que nous avons. Le travail consistait d'abord à comparer le registre des entrées avec l'ensemble des acquisitions d'antiquités égyptiennes. Quelle ne fut pas notre surprise en découvrant que le 21 décembre 1850, la Société a acquis le moulage de Raffeneau-Delile. Plusieurs heures de recherche

ont été nécessaires pour le retrouver ». Enfermé dans un carcan rectangulaire en bois, le moulage est malheureusement incomplet. Il ne reproduit que la partie basse de la pierre de Rosette. Ne figurent que la partie grecque et une seule ligne écrite en langue démotique. Les écrits hiéroglyphiques ont disparu. « C'est un mystère, souligne Laurent Deguara. Le moulage entier est entré dans les réserves, il y a 160 ans. Nous ne savons pas où se trouvent les parties manquantes. Mais les inventaires ne sont pas terminés, donc nous pouvons peut-être les retrouver ».

La redécouverte de ce moulage est majeure, puisqu'elle constitue une pièce inestimable pour le patrimoine scientifique français. Mais s'il est dans un état de conservation correcte, comme le remarque Laurent Deguara, ce moulage nécessiterait une restauration afin d'arrêter l'effritement qu'il subit en certains endroits. ■



Le moulage en soufre est très abîmé. Il est protégé par un cadre que tiennent Stéphanie Conedera et Laurent Deguara.

Travail d'orfèvres

Coupe à vin en argent, d'A. Fayet (XVIII^e siècle).

Le musée Languedocien, "vitrine publique" de la Société archéologique de Montpellier présente jusqu'au 30 juin 2012, une exposition retraçant la légende des orfèvres de Montpellier et du Languedoc depuis le XVIII^e siècle. Des artisans-artistes ont porté, depuis cette date, la réputation de Montpellier, au plus haut niveau. L'exposition se décompose en deux parties : la plus importante rend hommage aux orfèvres de Montpellier et du Languedoc du XVIII^e siècle. Tous les grands noms : Abraham Fayet, Jean Bellon, Hyppolite Dumas, Pierre Miston, la dynastie Bazille... sont représentés. Plus de 90% des pièces sont inédites. « Nous n'avons fait appel qu'à des collectionneurs privés, et au propre fonds de la Société Archéologique de Montpellier, indique Laurent Deguara, commissaire de l'exposition. La seconde partie, et c'est une première dans notre région, démontre l'évolution des formes et des techniques de l'orfèvrerie au XIX^e siècle en France. Les meilleurs orfèvres tels les Froment-Meurice ou les Christoffe figurent à l'exposition avec d'importantes et rares pièces d'apparat ». Durant ce passionnant voyage à travers de magnifiques pièces d'orfèvrerie, les visiteurs apprendront, entre autre, que Montpellier fut la première ville à inventer les poinçons au XIII^e siècle. Le musée est ouvert tous les jours sauf les dimanches et jours fériés de 14h30 à 17h30. Infos : Musée Languedocien. 7 rue Jacques-Cœur. 04 67 52 93 03

Patrimoine

Le pape Urbain V a séjourné à Montpellier, au XIV^e siècle Son attachement à la ville est inscrit dans la pierre. La cathédrale Saint-Pierre et la Faculté de médecine en sont la preuve.

Un pape au Clapas

Pendant trois mois, en 1367, le pape Urbain V a résidé à Montpellier. La seigneurie avait déjà accueilli un Souverain pontife (Alexandre III en 1163). Mais aucun n'avait séjourné aussi longtemps qu'Urbain V qui fit son entrée le 9 janvier, accompagné de douze cardinaux. Quatre des douze consuls de la ville marchaient à la droite du pape qui était à cheval, et les huit autres portaient le dais, « qui était de drap d'or », précise un chroniqueur. Pendant son séjour, le successeur de Saint Pierre allait loger à l'hôtel de ville, situé à l'emplacement actuel des halles Castellanes. De ses fenêtres, Urbain V pouvait admirer l'église Notre-Dame-des-Tables, entendre la rumeur de la ville et, le matin, à l'heure du marché, constater que malgré les vicissitudes de l'époque (la guerre de Cent ans bat son plein), Montpellier conservait une place de choix dans le commerce méditerranéen.

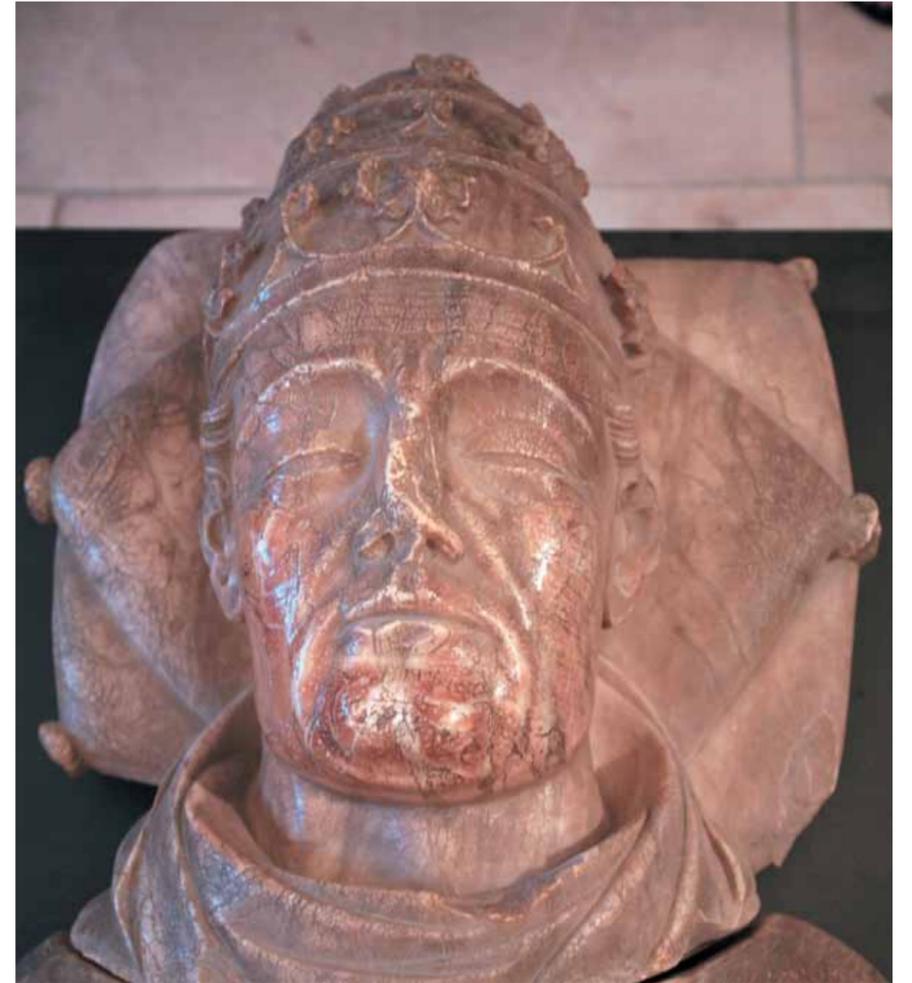
Aimé du peuple

Urbain V connaît très bien Montpellier. Jeune moine, venu de son Gévaudan natal, il y a étudié le droit et l'a enseigné dans cette même ville, des années plus tard. Devenu abbé de Saint-Victor de Marseille, Guilhem Grimoard a la surprise d'être élu pape, en 1363 par le Sacré Collège. Il consacre son bref pontificat (7 ans) à faire revenir la Papauté à Rome et quitter Avignon, résidence des papes depuis plus de 50 ans déjà. Il y parvient mais avant de gagner l'Italie, il décide de revoir une dernière fois Montpellier. Le plaisir qu'il éprouve durant son séjour est évident. Et si au début, il ne se montre guère, un contemporain remarque qu'au fur et à mesure, il se promène dans les rues plusieurs fois par jour. Apparemment les Montpelliérains ont de l'affection pour ce pape austère (il porte toujours sa robe noire de bénédictin), dont tout le monde loue la simplicité et la bonté.

Une des premières décisions de l'ancien professeur de droit, devenu le représentant de Dieu sur terre concerne Montpellier. Il ordonne la construction, au frais du Saint-Siège (il en coûte 150 000 florins) du monastère des Saints-Benoît-et-Germain, qui deviendra la Faculté de médecine, la chapelle deviendra la cathédrale Saint-Pierre. Dès le jour de son arrivée, Urbain V se rend sur le chantier et semble désappointé de la lenteur des travaux. Pourtant, le monastère est déjà quasiment achevé. Cette fondation témoigne de la fastueuse générosité du pape à l'égard de Montpellier. C'est à des artistes italiens et français et aux largesses de la cour d'Avignon que le monastère devra son trésor somptueux, aujourd'hui disparu, composé de reliquaires, de croix, de calices, d'or et de pierreries.

Un fondateur

Urbain V fait venir des moines de Saint-Victor dans ce monastère. Soucieux de culture, il décide que ce lieu servirait aussi à héberger seize reli-



La copie du gisant d'Urbain V est visible au Musée de l'histoire de Montpellier, place Jean-Jaurès.

gieux, étudiant le droit canonique à Montpellier. Non loin du monastère, dans l'actuelle rue Germain, il fonde un Collège, dit des Douze-médecins, où des étudiants pauvres étaient logés et nourris. Quant à l'idée qu'il se fait des études, elle est étonnamment moderne, comme le montre un propos rapporté par un contemporain : « Je conviens que tous ceux que je fais élever et à qui j'accorde des bourses ne seront pas des gens d'Église. Pour la plupart, ils resteront dans le monde pour être pères de famille. Quel que soit l'état qu'ils embrasseront, et même s'ils exercent des métiers mécaniques, il leur sera toujours utile d'avoir étudié ».

Urbain V quitte Montpellier le 8 mars. Une de

ses dernières faveurs est d'autoriser les marchands Montpelliérains à envoyer quelques navires à Alexandrie, malgré les censures ecclésiastiques qui interdisaient le commerce avec les musulmans d'Égypte. Veut-il se faire pardonner le départ de la Cour pontificale à Rome, qui prive le commerce montpelliérain de fructueux débouchés ? La faveur que le pape accorde au Clapas fait rêver le Languedoc. Urbain V aurait eu dans l'idée d'accorder une ultime preuve de son attachement à la ville : y ériger un évêché. La mort l'en empêchera. Le transfert de l'évêché de Maguelone à Montpellier ne se fera qu'en 1536. ■

Source : Histoire de Montpellier. Privat. 2001.

Sport

Agenda

Football
À la Mosson à 21h
• 17 décembre
Montpellier - Toulouse

Handball
À Bougnol à 20h
• 14 décembre
Montpellier - Nîmes
À l'Aréna Park & Suite à 17h
• 18 décembre
(coupe d'Europe)
Montpellier - Szeged

Rugby
À Yves-du-Manoir à 20h
• 23 décembre
Montpellier - Toulouse
30 décembre
Montpellier - Racing-Métro 92

Volley
À Coubertin à 20h
• 10 décembre
Montpellier-Beauvais
• 23 décembre
Montpellier-Paris

Water-polo
À Antigone à 20h
• 10 décembre
Montpellier WP - Dauphons FC Sète

Mtour
Le MAHB rencontre les jeunes, le 10 janvier au Stade Spinosi, dans le cadre de son partenariat avec la Ville.
Match d'exhibition de 19h à 20h30.

Rando Roller

Pour participer à la prochaine RIM (Rando In Montpellier), rendez-vous le 6 janvier Place du nombre d'or à 20h30 pour un départ à 21h. Cette randonnée a lieu tous les premiers vendredis du mois. Le parcours est de 15-20 km. Il faut savoir tourner, freiner et être autonome.
Infos : www.rollerinmontpellier.com

Au Boxing club montpelliérain, une centaine d'amateurs et de professionnels s'entraînent à la boxe anglaise, appelée aussi le "noble art".

Un vivier de champions

Digne des Cerdan, Bouttier et autres Frazier, avec aux murs, des clichés à l'ancienne, c'est la salle du Boxing club



Les licenciés inscrits au club sont âgés de 8 à 60 ans.

montpelliérain. Mohamed Ali, entouré de champions formés au club, règne sur le gymnase Lachenal, situé au 843 rue de la Croix-de-Figuerolles. Créé par Auguste Caulet, surnommé Gustou, ancien champion de France en 1949, et ravivé en 1966 par André Leporati, c'est le plus ancien club de boxe de la ville. Depuis 2007, il est dirigé par Daniel Barry, entraîneur et manager. On y pratique la boxe anglaise, discipline appelée le "noble art", descendante directe du pugilat, sport romain.

Des boxeurs amateurs

Sacha, Guillaume, Adil, Corentin s'entraînent, ils sont une vingtaine. Dans la catégorie amateurs, gants au poing, ils combattent, deux par deux, esquivent, jouent des jambes et bloquent les coups adverses. Redha 13 ans et demi commence sa

première saison de boxe anglaise, encouragé par son père Lassad, venu assister à l'entraînement. Gabriel Romero donne des instruc-

coupe de France en juillet 2010 à Paris, Sylvain Chapelle a été challenger en avril 2011, contre Samir Kasmi, tenant du titre. C'est le plus

haut niveau avant le stade européen. D'autres boxeurs préparent des compétitions: Raski Ben Miloud, Aurélien Cheik Boukal et avant eux Michel Raynaud, Amar Mancer ou Ayani Laroussi. Sans oublier Nadège Sikora, championne de France et d'Europe en 2010 et vice-championne du monde en 2011. La plupart du temps, les professionnels restent au club pour former les futurs champions. Et comme l'indique Daniel Barry: «Ce club perpétue une tradition, il a une âme, qui n'a jamais cessé d'exister. Les anciens boxeurs deviennent des dirigeants. La boxe est une passion». Une chose est sûre, Jean Rossi, secrétaire du club, René Dufeutrelle, membre du club et Pascal Grimal s'accordent à dire que la boxe anglaise est le noble art, celui de donner des coups sans en recevoir. ■

Infos : 04 67 64 42 96

Sylvain Chapelle, vice-champion de France



À Calais, le 18 novembre, Sylvain Chapelle a disputé le championnat de France de boxe dans la catégorie super plume (- de 58,967 kg) contre Romain Jacob. Il s'est entraîné d'arrache pied avec une préparation physique rigoureuse. Il a gagné les premières reprises et n'a aucunement démérité. Bravo à Sylvain Chapelle, notre vice-champion poids lourd!

Sport

Journée Internationale des droits de l'enfant. A l'initiative de l'association Partage Hérault, 532 escolans participèron a una correguda solidària, lo 18 de novembre.

Córrer pels dròlles del mond

Un dròlle morís cada tres segondas. Sens parlar pas dels milions de mainatges privats d'educacion, de potingas, del manjar, d'aiga neta... Desempuèi 1995, lo Parlament francès a decidit de faire del 20 de novembre, la Jornada mondiala de defensa e de promocion dels dreches del mainatge. L'escasença per cadun de nosautres de s'avisar del molon d'injusticias fachas contra los dròlles pel mond. Permet amai

de faire valer la Convencion internacionala dels dreches del mainatge de 1989. L'associacion Partage Erau, en partenariat amb lo servici municipal dels espòrts e Lo Montpellièr Athletic Mediterranèa, organizèt per aquesta escasença una correguda dels mainatges. Ongan, 532 escolans de CP cap al CM2 correguèron sus la pista del Campús de la Galharda. Coma pels Jòcs olimpics, los dròlles de

las escolàs que participèron*, desfilèron que presentavan caduna una bandièira. Una jurada guerdonèt las mai creativas. Puèi l'escampatge de balons precediguèt la correguda dels dròlles, al profièch ongan del centre Sant-Joan a Quito en Equador. Amb lo sòu collectat, l'associacion Partage Erau a previst de crompar un aparelh auditiu pels dròlles que patisson de manca motritz cerebrala. ■

*Escolàs elementàrias Sevinhe, Juli-Simon, Condorcet, Bèrta-Morisòt, Sant-Francès-Regis, Joan-Mermòs e Santa-Familha.



« Pas res es pas pus important que de bastir un mond que totes nòstres dròlles auràn la possibilitat de realizar a de bon son potencial e de créisser en bona santat, dins la patz e dins la dignitat »

Kofi A. Annan, secretari general de l'Organizacion de las Nacions Unidas

L'escasença pels dròlles de s'avisar del molon d'injusticias fachas contra los dròlles pel mond.

Journée Internationale des droits de l'enfant. À l'initiative de l'association Partage Hérault, 532 écoliers ont participé à une course solidaire, le 18 novembre.

Courir pour les enfants du monde

Un enfant meurt toutes les 3 secondes. Sans parler des millions d'enfants privés d'education, de soins, de nourriture, d'eau potable... Depuis 1995, le Parlement français a décidé de faire du 20 novembre, la Journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant. L'occa-

sion pour chacun d'entre nous, de se rendre compte des nombreuses injustices perpétrées contre les enfants dans le monde. Elle permet aussi faire valoir la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

L'association Partage Hérault, en partenariat avec le service municipal des sports et Montpellier athlétic Méditerranée, a organisé pour cette occasion une course des enfants. Cette année, 532 élèves de CP au CM2 ont couru sur la piste du campus de la Gaillarde. Comme pour les Jeux olympiques, les enfants des écoles participantes* ont tout d'abord défilé, en présentant chacune, une banderole. Un jury a ré-

Las cifras en França

- Un milion de mainatges paures
- 19 000 mainatges malmenats
- 76 000 son en dangièr, dins un context familiar degradat
- 150 000 dròllas e dròlles daissan cada annada lo sistèma escolar sens pas cap de perspectiva
- Un taus recòrd de suicidis pels 15-24 ans.
- 15 % dels mainatges qu'arriban al collègi, comprenon pas çò que legisson

Les chiffres en France

- Un million d'enfants pauvres
- 19 000 enfants maltraités
- 76 000 sont en danger dans un contexte familial dégradé
- 150 000 filles et garçons quittent chaque année le système scolaire sans aucune perspective
- Un taux record de suicides des 15-24 ans.
- 15 % des enfants qui arrivent au collège ne comprennent pas ce qu'ils lisent

« Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité »

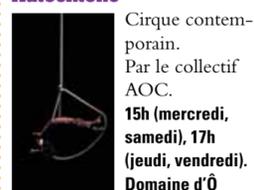
Kofi A. Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

compensé les plus créatives. Puis le lâcher de ballons a précédé la course des enfants, au profit cette année du centre San Juan, à Quito en Equateur. Avec l'argent collecté, l'association Partage Hérault a prévu d'acheter un appareil auditif pour les enfants atteints d'insuffisance motrice cérébrale. ■

*Ecoles élémentaires Sévigné, Jules-Simon, Condorcet, Berthe-Morisot, Saint-François-Régis, Jean-Mermoz et Sainte-Famille.

Agenda culturel

Nos rendez-vous

Les manifestations signalées par **◆** sont gratuites**Théâtre****Jusqu'au 18 décembre****Saumont & Bolognese**
Mise en scène : Christian Fabrice.
21h15 (du jeudi au samedi).
La Chocolaterie**Jusqu'au 18 décembre****L'étranger**
D'après Albert Camus.
Avec Pierre-Jean Peters.
19h et 17h (dimanche).
Théâtre Tabard**Jusqu'au 18 décembre****Camus l'Africain**
D'après Albert Camus.
Mise en scène : Moni Grégo.
21h. Théâtre Tabard**6, 7 et 8 décembre****Qui a peur du loup ?**
De Christophe Pellet.
Mise en scène : Matthieu Roy.
19h sauf le 7 à 20h30. Théâtre des 13 Vents**Du 6 au 16 décembre****Camus, Nobel, Pinter**
19h, sauf les 7, 9, 14, 16 à 20h30.
Théâtre des 13 Vents**7, 8 et 9 décembre****Paroles automatiques**
De Jacques Bioulès.
20h. Théâtre du Hangar**Du 8 au 18 décembre****Les dix meilleures façons de rater Molière**
Par la Cie L'Équipe théâtre.
19h (jeudi et vendredi), 21h (samedi), 18h30 (dimanche).
La Vista**Du 14 au 18 décembre****Karl Marx, le retour**
De Howard Zinn.
Par la Cie de l'archipel.
20h30 sauf le 18 à 18h.
Carré Rondelet**Du 21 au 24 décembre****Autochtone**

Cirque contemporain.
Par le collectif AOC.
15h (mercredi, samedi), 17h (jeudi, vendredi).
Domaine d'Ô**31 décembre****En avian la zizique**
Spectacle musical autour de l'univers de Boris Vian.
19h30 et 21h30. Théâtre Tabard**Jusqu'au 28 janvier****Full Monty**
D'après le film de Peter Cattaneo.
21h. Kawa théâtre**Musique****7 décembre****Mauresca**
Le label Warm-Up fête ses 15 ans.
Avec DeStijl et Candy Apple Red.
20h. Rockstore**8 décembre****No one is innocent**
20h. Rockstore**8 décembre****Chansons à bretelles**


20h. Jean-Vilar

8 décembre**Les ogres de Barback + Les croquants**
20h. Zénith**8 décembre****Pulcinella**
Jazz, tango, musette, rock.
21h. Jam ◆**9 décembre****Ibrahim Maalouf**
+ invité.
20h. Victoire 2**9 décembre****Rachel Ratsizafy 4 tet**
Jazz.
21h. Jam**10 décembre****Batmobile**
Psychobilly.
20h. Secret place**10 décembre****Starliners**
Pop-rock.
20h30. Rockstore**10 décembre****David Murray**
Nat King Cole in spanish.
21h. Jam**11 décembre****Gospel soul mass choir**
Par l'association Voix et couleurs.
17h. Maison des Chœurs**13 décembre****Powersolo**
Punk Rock.
20h. Secret place**14 décembre****Reverend Horton Heat**
Psychobilly.
20h. Secret place**15 décembre****Ycare**
Pop-rock.
20h. Victoire 2**15 décembre****Âge tendre et têtes de bois**
Saison 6.
20h15. Zénith**16 décembre****A State of Mind**
Hip-hop.
20h. Victoire 2**17 décembre****Zebda**
Rock.
20h. Victoire 2**17 décembre****Amri Saurel**
Piano, voix.
18h30. Chai du Terral**18 décembre****Grands motets baroques français**
Par l'Ensemble Arianna et Ars Vocalis.
16h. Basilique Notre-Dame-des-Tables**28 décembre, 3 et 5 janvier****La belle Hélène**
De Jacques Offenbach.
20h. Opéra Berlioz**6 janvier****Grupo Salsafon**
Salsa Dura 70's.
21h. Jam**7 janvier****Franck Nicolas**
Jazz Ka Philosophy.
21h. Jam**Un événement exceptionnel !**
La première édition française du célèbre festival / Love**Techno** débarque au Parc Expo le 17 décembre pour 10 heures de fête non-stop, à partir de 19h45. Lancé au milieu des années 90 en Belgique, / Love Techno s'est assuré au fil des éditions une renommée internationale, grâce à une programmation mêlant artistes confirmés, scène émergente et DJ locaux. C'est désormais au tour de la France d'accueillir ce festival incontournable de la scène électronique depuis près de 15 ans. Une pléiade de grands noms fera le voyage jusqu'à Montpellier pour enflammer le Parc Expo : Dave Clarke, Steve Aoki, Sebastian live, Ellen Allien, Casius, Agoria, Bus y P, Brodins ki vs Gesafelstein, Digitalism live, Popof, Madeon, Julian Jewel, Nicolas Cuer...
Infos et tickets : www.ilove-technofrance.fr**Cinéma**La programmation du cinéma municipal Nestor-Burma est en ligne sur www.montpellier.fr ou au 04 67 61 09 62.**15 décembre****Dead man**
De Jim Jarmusch.
20h. Ciné-club Jean-Vigo**5 janvier****Monty Python, sacré Graal**
De Terry Jones.
20h. Ciné-club Jean-Vigo**Agenda culturel****Danse****8 décembre****Bine-Air**
De Vincent Dupont.
20h. Studio Bagouet / Agora**13 et 14 décembre****Salves**
De Maguy Marin et Denis Mariotte.
19h (le 13) et 20h30 (le 14).
Théâtre des 13 Vents**17 décembre****Lord of the dance**
20h15. Zénith**Expos****Jusqu'au 23 décembre****Laurent Seroussi**
Galerie Annie Gabrielli ◆**Jusqu'au 30 décembre****La bête du Gévaudan**
Mystification d'une réalité.
Photographies de Philippe Fourcadier et textes de Jean-Claude Feuillarade. ◆
Photo RB**Du 6 au 13 décembre****Une attention particulière**
Neuf artistes plasticiens montpelliérains exposent autour de la sexualité.
Galerie Saint-Ravy ◆**Du 9 au 31 décembre****Dessins, gravures, bijoux et miniatures**
De Sophie Melchior-Marien, Marc Boissonnet et Marie-Noëlle Reynier.
La Galerie ◆**Plein les yeux et les oreilles**

À travers ses saisons d'opéra et de danse en direct du Metropolitan Opera de New York, du théâtre Bolchoï de Moscou ou de l'Opéra National de Paris, Pathé Live offre la possibilité à tous de découvrir de grands classiques, des chefs d'œuvre de renommée internationale depuis des lieux prestigieux. Les

Du 14 au 27 décembre**La Capsule**
Peintures, sculptures, dessins.
Galerie Saint-Ravy ◆**Jusqu'au 12 février****Apocalypses**


Pavillon populaire ◆

Jusqu'au 18 mars**Les sujets de l'abstraction**
101 chefs-d'œuvre de la Fondation Gandur. Soulages, de Staël...
Musée Fabre**Humour****8, 9 et 10 décembre****Saïda Churchill**
One woman show.
20h45. La Plume**13 décembre****Michèle Bernier**
Et pas une ride.
20h30. Zénith**5, 6, 7 et 8 janvier****Hafiz Ahmed**
Humour de Tunis.
20h30 (sauf le 8, 18h).
Carré Rondelet**Jeune public****7, 10, 11, 14 et du 17 au 20 décembre****Jérémy et le stress de Noël**
À partir de 4 ans.
Par la Cie du Capitaine.
16h. La Plume**7, 10 et 14 décembre****Chut, écoute**
Par la Cie Écorcobalisse
À partir de 2 ans.
10h et 17h. Carré Rondelet**11 décembre****Le cirque de Moscou sur glace**
À partir de 4 ans.
14h et 16h30. Zénith**Du 17 au 25 décembre****La fleur des glaces**
À partir de 3 ans. Par la Cie Artaction.
16h. Carré Rondelet**Basilique Notre-Dame-des-Tables.**Rue du Collège.
Café Riche.
8 place de la Comédie.**Carré Rondelet.**
14 rue de Belfort.
04 67 54 94 19
Carré Sainte-Anne.
Place Sainte-Anne.04 67 60 82 42
Chai du Terral.
Château du Terral,
Saint-Jean-de-Védas.04 67 47 15 87
Ciné-club Jean-Vigo.
Centre Rabelais. 27 bd Sarraill.
04 99 13 73 72**Cinéma Nestor-Burma.**
2 rue Marcelin-Albert.
04 67 61 09 62**Corum (Opéra Berlioz / Salle Pasteur).**
Esplanade Charles-de-Gaulle.
04 67 601 999**Galerie Annie Gabrielli.**
33 avenue François-Delmas.
06 71 28 53 24**La Galerie**
Place Chabaneau.
Galerie Saint-Ravy.
Place Saint-Ravy.04 67 34 88 80
Jam.
100 rue Ferdinand-de-Lesseps.
04 67 58 30 30**Kawa Théâtre.**
18 rue Fouques.
04 67 58 15 45**La Chocolaterie.**
203 rue de l'Industrie.
04 34 40 11 78**La Vista.**
42 rue Adam-de-Craponne.
04 67 58 90 90**Maison des chœurs.**
Place Albert-1^{er}.
04 67 66 36 81 ou 04 67 54 39 28.**Musée Fabre.**
13 rue Montpelliéret.
04 67 14 83 00**Pavillon populaire.**Esplanade Charles-de-Gaulle.
04 67 66 13 46
Photo RB.32 rue Jean-Jacques-Rousseau.
04 67 41 25 17
Rockstore.20 rue de Verdun.
04 67 06 80 00
Secret Place.25 rue Saint-Exupéry.
Saint-Jean-de-Védas.
04 67 68 80 58**Studio Bagouet.**
Les Ursulines.
Centre Chorégraphique,
Boulevard Louis-Blanc.04 67 60 06 70
Théâtre du Hangar.
3 rue Nozeran.04 67 41 32 71
Théâtre de la Plume.
6 rue Guillaume-Pellicier.04 67 58 73 78
Théâtre des Treize vents
Domaine de Grammont.
04 67 99 25 25**Théâtre Jean-Vilar.**
155 rue de Bologne (tram
« Halles de la Paillade »).04 67 40 41 39
Théâtre Pierre-Tabard Lakana.17 rue Ferdinand-Fabre.
04 67 16 28 82**Théâtre de la Vignette.**
Université Paul-Valéry
Montpellier III.Route de Mende.
04 67 14 55 98
Victoire 2.Mas de Grille,
Saint-Jean-de-Védas.
04 67 41 91 00**Zénith.**
Domaine de Grammont,
avenue Albert-Einstein.
04 67 64 50 00**Et aussi****Du 19 au 29 décembre****20000 lieues sous les mers**
À partir de 4 ans. Par le
Théâtre de la grande poche.
16h (sauf le 25). La Vista**Du 21 au 23 et du 27 au 30 décembre****Le père Noël est endormi**
À partir de 3 ans. Par la Cica-delle et Scène & Vision.
16h. La Plume**Les 28, 29 et 30 décembre****Contes de Bagdad**
Par Nadwa. À partir de 6 ans.
16h. Carré Rondelet**14 décembre****Café architecture**
Manuelle Gautrand. Ré-enchanter la ville.
19h. Café Riche ◆**Du 17 au 18 décembre****Foire aux santons**


Carré Sainte-Anne ◆

Du 2 au 31 décembre Place de la Comédie

Marché
de Noël
Soirs de fête
vendredis
et samedis

LES
HI
VER
NA
LES
DE MONTPELLIER

montpellier.fr

M

Montpellier

FONT-ROMEU
Changez d'altitude!

Midi Libre

france
bleu
hérault